

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

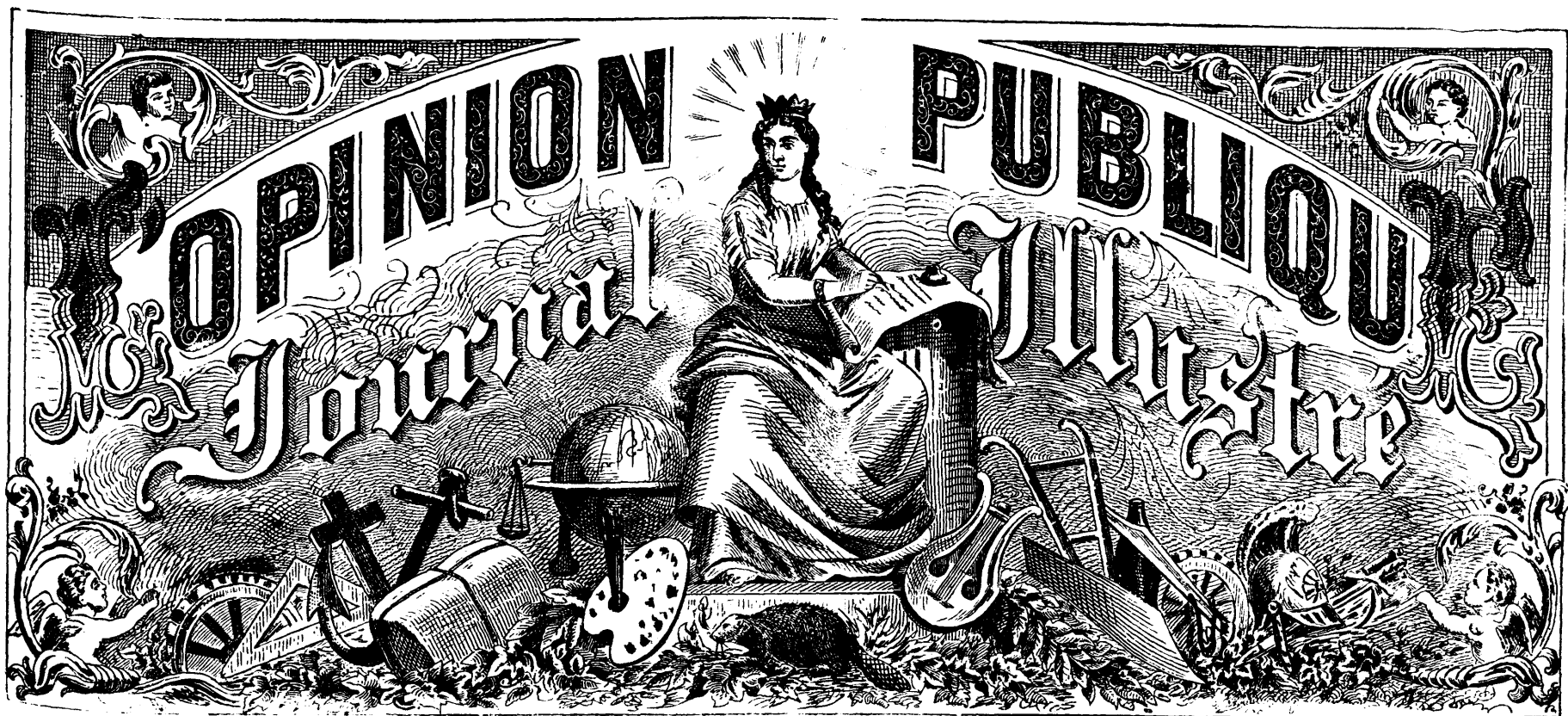
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



L'EDUCATION.

Je me permets d'intervenir dans la discussion soulevée par nos savants correspondants dans l'unique but d'alimenter le feu qui se propage si heureusement. Pour qu'une pareille discussion porte des fruits, il faut que tous les côtés de la question soient étudiés, que les opinions les plus diverses ne craignent pas de s'affirmer. Ceux qui sont chargés de l'éducation en ce pays prendront au milieu de toutes ces idées celles qui leur conviennent et sauront séparer l'ivraie du bon grain. Nos correspondants ont tous trois exprimé des idées justes, indiqué des fautes et des erreurs dont on ne peut contester l'existence.

Que dans nos collèges on cultive trop la mémoire aux dépens du jugement, que la jeunesse n'étudie pas suffisamment, une fois dans le monde, et trouve des écueils dans l'amour propre et les mauvaises lectures,—tout cela nous paraît également vrai.

Mais nous voulons élargir le terrain de la discussion, mettre le feu aux poudres, s'il le faut, en posant certaines propositions que nous livrons aux hasards de la guerre.

Nous avons déjà exposé nos idées sur cette question dans un article que nous terminions ainsi.

« Il nous faudrait une éducation pratique pour nous rendre capables de tirer parti des avantages et des richesses de notre pays et d'avoir la part qui nous appartient dans les travaux, les grandes entreprises commerciales et industrielles—et nous sommes condamnés presque exclusivement au grec et au latin. Il nous faudrait des mécaniciens, des ingénieurs, des architectes, des marchands instruits,—et nous n'avons que des avocats, des médecins et des notaires.

« Sans doute ces grands collèges, où l'on forme des hommes pour le clergé et les professions libérales, sont nécessaires, mais la quantité nuit à la qualité, et ils deviendraient une plaie pour un pays comme le nôtre, si on ne renfermait pas dans des limites raisonnables un système d'éducation si peu en rapport avec les besoins du pays. A quoi servira aux Canadiens-Français de parler le grec et le latin, si on les trouve incapables de remplir tous les emplois lucratifs, si on leur refuse les meilleures positions, si on leur ferme la porte de toutes ces maisons de commerce où des milliers de nos compatriotes anglais trouvent une existence honorable.

« Quel spectacle humiliant offre notre société? L'industrie, l'agriculture, nos pouvoirs d'eau, nos ressources minières et forestières manquent de bras et d'intelligence pour les féconder et en faire jaillir la fortune, le bien-être, nous sommes obligés d'aller à l'étranger chercher des mécaniciens, des architectes et des artistes,—et les professions libérales regorgent de talents dévoyés, d'existences flétries par l'inaction et le découragement,—et nos compatriotes s'en vont par milliers aux Etats-Unis.

« Il faut sans doute rendre hommage à la pensée qui a présidé à la fondation de nos collèges classiques d'où sont sortis tant d'hommes éminents. On doit reconnaître le dévouement de ceux qui donnèrent, les premiers, à leurs compatriotes les moyens de s'instruire et d'honorer leur pays, mais le dévouement, comme toutes les autres facultés de l'âme, doit avoir une direction. Si, par exemple, au lieu de nuire à l'agrandissement et à l'affermissement des institutions déjà établies, on avait, depuis quinze ans, ouvert à la population canadienne des académies, des maisons d'école industrielles et agricoles, quels maux on aurait épargnés et quel bien on aurait fait au pays? »

Voici maintenant les propositions que nous désirons soumettre humblement à qui de droit.

Pour que l'éducation fasse le bien qu'elle poursuit dans le monde, il faut qu'elle soit en rapport avec les destinées, les aptitudes, les besoins et les exigences des peuples, qu'elle donne à toutes les classes de la société les connaissances nécessaires à leur avancement, à leur bonheur et à leur progrès.

Or, la position, les ressources du Bas-Canada, les succès et les progrès des populations énergiques et entreprenantes qui habitent ce continent, tout nous démontre qu'ici l'éducation doit être avant tout industrielle, commerciale et agricole.

L'éducation classique doit être l'exception au lieu d'être la règle générale; la qualité doit suppléer à la quantité.

Voici quelques suggestions dont on pourra tirer parti en y apportant les modifications qu'on voudra.

1o. Circonscrire et limiter jusqu'à un certain point l'éducation classique, la rendre plus efficace, plus forte, si c'est possible, mais ne pas l'étendre davantage; avoir des professeurs remarquables par leur science et leur expérience, connaissant les devoirs et les responsabilités de l'enseignement, capables de faire des hommes, des caractères, des vertus solides, de mettre la jeunesse confiée à leurs soins au fait du monde, de ses besoins, de ses exigences et de ses écueils. Il est triste de penser que dans certains collèges on cherche à faire des hommes avec des enfants et on fasse enseigner la rhétorique, les belles-lettres et la philosophie même, par des jeunes gens qui ont appris ces choses, l'année précédente.

2o. Avoir entre l'éducation classique et les écoles élémentaires des académies destinées à alimenter, à féconder les éléments les plus nombreux et les plus puissants de notre avenir et de notre prospérité, savoir l'agriculture, le commerce et l'industrie, et à répandre dans les villes et les campagnes ces connaissances pratiques qui se manifestent aux Etats-Unis d'une manière si merveilleuse,—quelque chose comme le collège de Terrebonne.

A quelques-unes de ces académies on pourrait rattacher quelque fois des fermes-modèles, si on les croit nécessaires au progrès de l'agriculture. Les écoles normales pourraient fournir de bons professeurs à ces académies d'où sortiraient avant longtemps des hommes qui nous feraient sortir de notre médiocrité, de notre insignifiance même, dans le cercle des choses de tous les jours, dans le domaine des chiffres, de l'industrie et même du commerce.

3o. Dans ces académies pourrait se faire le choix de ceux que des talents éminents et des aptitudes spéciales appellent à faire un cours d'études classiques, et qu'une heureuse vocation désigner pour le sacerdoce. Des bourses même devraient être créées à cet effet par des particuliers et le gouvernement qui, par des octrois considérables et toute espèce de moyens, encouragerait l'établissement et le succès de ce système d'enseignement national.

Nous aurions moins d'avocats, de médecins et de notaires, mais nous aurions plus d'hommes, plus de citoyens utiles, instruits et influents, entreprenants et libéraux. Dans chaque comté on verrait surgir de ces hommes dont l'énergie et l'intelligence répandent la vie autour d'eux et font jaillir des sources de richesse et de progrès.

Combien de considérations il y aurait à faire ici! mais c'est un canevas que je fais, continuons.

4o. A tous ces jeunes gens qui sortiraient tous les ans de nos académies, et surtout des collèges et petits séminaires, il faudrait dans les grandes villes des chaires publiques, des cours d'histoire, de philosophie, de littérature et de sciences pour continuer l'œuvre de leur éducation et leur conserver le goût des études sérieuses.

5o. Relever le niveau des professions libérales par des

examens et des règlements qui ne les rendent accessibles qu'au talent, au travail et au vrai mérite.

Quelques unes de ces suggestions pourront paraître hasardées à quelques personnes, mais elles nous sont inspirées par le seul désir de contribuer à la solution d'un problème qui doit occuper tous ceux qui veulent le bien, le bonheur et la prospérité de notre pays, et de provoquer des réflexions et des discussions utiles.

L. O. DAVID.

LE GENERAL TROCHU.

Les Parisiens furieux, désespérés, ne sachant à qui et à quoi attribuer leurs maux, accablent Trochu de reproches et menacent même de le destituer. Ces fiers Parisiens, enivrés de gloire, de plaisirs, de jouissances de toute sorte, se révoltent contre la souffrance et l'humiliation. Paris bombardé, incendié, en proie à la famine! Voilà quelque chose qu'ils ne peuvent réaliser. Dans leur colère ils s'en prennent à tout le monde, même à Trochu. C'est sa faute si Paris souffre encore,—il a manqué d'énergie, il a trop attendu pour percer les lignes ennemies; voilà ce qu'on dit. Nous comprenons les colères qui ont éclaté autour de Metz et de Sedan, les accusations lancées contre Bazaine et Napoléon; ils méritaient ce qu'ils ont eu. Mais jusqu'à présent nous croyons que le désespoir et la douleur, seuls, peuvent inspirer les reproches adressés à Trochu. Il a fait tout ce qu'il était possible de faire pour sauver Paris. Les Français devraient au moins respecter la plus pure, peut-être, de leurs gloires militaires.

Le *Journal des Débats* a pris la défense de Trochu. Voici ce qu'il dit. Ces appréciations sont précieuses dans les circonstances:

« La presse parisienne presque toute entière, irritée par le bombardement de nos forts et de notre banlieue, invite nos chefs militaires à sortir de ce qu'elle appelle leur inaction, et aller livrer bataille à l'ennemi.

« Rien ne nous semble plus dangereux que ces conseils, et l'on ne saurait trop souhaiter que le général Trochu ne cède pas à cette pression. Rien ne nous assure que les retranchements des Prussiens ne soient pas à peu près inexpugnables. Aller les attaquer, c'est nous exposer à nous faire broyer inutilement, avec bien peu de chance de succès. Notre rôle, à nous, consiste à retenir l'ennemi, de façon à laisser à nos armées de province le temps de venir à notre secours, soit directement en attaquant l'assiégé par derrière, soit indirectement en coupant ses communications et sa ligne de retraite. Vouloir sortir de là, et exposer toutes nos forces dans une action générale serait, en dehors de certaines circonstances spéciales dont nos chefs sont seuls juges, une faute qui pourrait entraîner la ruine de nos dernières espérances.

« Si l'armée de la Loire a pu se former, s'organiser et menacer sérieusement un ennemi toujours vainqueur jusque-là, si elle continue à l'inquiéter, à lutter contre lui et peut-être à le tenir en échec, c'est qu'à Paris le général Trochu a eu la sagesse de résister aux instances et aux menaces des hommes qui le poussaient chaque jour à jouer le sort de la France dans une bataille presque impossible à gagner. On peut commencer à lui appliquer la louange qu'Ennius décernait à Fabius:

« Unus qui nobis cunctando restituit rem.

« Si nous finissons par être sauvés, ce sera à lui, à sa sagesse, à sa prudence que nous le devons. Supplions-le seulement de ne pas se départir aujourd'hui de cette prudence salutaire et de ne nous lancer dans une action décisive que quand il saura, à n'en pouvoir douter, que l'approche des armées de secours donne à cette action des chances sérieuses de succès. »

Un prêtre, ami du général, vient de rendre un hommage éclatant aux vertus, au patriotisme, et aux talents de Trochu. Après avoir parlé de ses talents oratoires,

littéraires et militaires, il donne des traits qui démontrent l'énergie et la grandeur de son caractère :

« Les Tuileries lui faisaient faire les offres les plus brillantes, et voici comment il y répondait.

« Madame, disait-il, il y a six ans, à l'ex-impératrice, je vois avec douleur que l'Empire, au lieu de se fonder sur les principes de la morale, fait incessamment appel à toutes les convoitises et à tous les appétits. Aussi je ne vous dissimule pas que l'avenir de la France m'inspire de très-vives inquiétudes. Le sentiment moral s'éteint dans une foule d'âmes. Le mal en viendra à ce point, que la France ne pourra se régénérer que sous le coup de terribles événements. »

« Un jour que j'allais le trouver pour lui recommander selon mon habitude, un jeune officier, victime d'une injustice, le général me répéta ces paroles, qu'il avait dites la veille même : elle me frappèrent tellement que je me suis empressé d'en prendre note.

« Chose bien remarquable ! les hautes facultés du général le désignaient à l'avance aux postes les plus éminents de l'Etat. S'il eût voulu, à l'exemple de tant d'autres, s'abaisser au rôle de courtisan, il serait devenu ministre de la guerre, maréchal de France, millionnaire, lui qui est sans fortune. Il eût fallu pour cela transiger avec conscience ; mais d'un patriotisme aussi ardent qu'éclairé, il ne voulut pas se faire l'instrument du pouvoir personnel ; c'eût été, à ses yeux, se rendre complice des immoralités du système impérial et trahir la France. Je l'ai entendu dire ;

« A l'époque où nous vivons, le devoir d'un honnête homme est de rester à l'écart. »

« Le devoir, jusqu'à l'abnégation de soi-même, sans autres récompenses que le témoignage d'une bonne conscience, le devoir avec ses généreux dévouements et ses sacrifices désintéressés ; le devoir intrépidement accompli chaque jour dans ses plus austères prescriptions, tel que l'enseigne l'Évangile : voilà toute la vie du général Trochu. Chrétien d'esprit et de cœur, chrétien dans la vie publique comme dans la vie privée, il a pris pour règle de conduite la morale du Christ, et pour devise : « Dieu et patrie, religion et liberté. »

« Il hait le despotisme, parce que le despotisme, après avoir avili les âmes pour les asservir, ruine tout un pays et le livre désarmé à l'invasion étrangère ; mais il aime la liberté politique et religieuse, parce qu'il la considère, avec raison, comme une des conditions premières de la grandeur intellectuelle et de la grandeur morale d'un peuple aussi bien que de sa puissance matérielle.

« Sans autre ambition que celle de faire son devoir et de se dévouer, le général Trochu, quand il aura rempli sa mission libératrice, descendra modestement du pouvoir. Il le fera comme il l'a dit. »

Voici maintenant comment un correspondant apprécie sa bravoure dans une sortie du 21 décembre :

« Le général Trochu, qui dirigeait en personne les opérations militaires dans la journée du 21, a failli être victime de son intrépidité. Parvenu avec son état-major dans les environs de Drancy, le gouverneur de Paris s'est vu tout à coup sous le feu d'une batterie et d'obus. Par un heureux hasard, personne n'a été blessé. Inébranlable sous cette grêle de projectiles le général Trochu s'est froidement rendu compte du mouvement exécuté par nos troupes, puis a continué son chemin au pas.

#### PROCÉDURES IN FORMA PAUPERIS.

Quelques bédons plaideurs et plusieurs avocats sans expérience, (j'en étais) s'étaient imaginés que par la codification de notre droit civil en 1866, et celle de nos lois et règles de procédure en 1867, les procès deviendraient moins risqués et qu'on pourrait dorénavant, avec le droit de son côté, entreprendre un procès avec la certitude de le gagner. Tout le monde avait confiance que sous l'empire de ce régime nouveau, il s'établirait une jurisprudence uniforme et constante sur certains points jusqu'alors fort controversés et qui semblaient résolus d'une manière indubitable par nos codes. Le contraire est précisément arrivé, et jamais avant la codification de nos lois on n'avait vu une jurisprudence aussi instable et aussi multiforme que celle qui s'est établie depuis ce temps. A tel point qu'il est devenu dangereux pour un avocat de dire à son client qu'il devra gagner sa cause.

Je n'ai point à examiner ici quelle cause on doit attribuer à cet état de choses ; si la racine du mal réside dans nos codes dont la rédaction diffuse prêterait à des interprétations diverses, ou dans l'esprit d'innovation qui possède quelques-uns de nos juges de la Cour Supérieure. Je veux seulement constater un fait. Libre à chacun de faire ses appréciations et de déterminer la raison qui a pu amener ce résultat.

La législation de Québec est en train de contribuer grandement à empêcher les bons effets qui devraient naturellement découler de la publication de nos codes. Elle nous sert, bon an mal an, une foule d'amendements qui jettent de la confusion dans l'étude et dans la pratique de la loi. Dans dix ans nos codes seront méconnaissables et les autorités devront en publier une nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée. — Mon intention aujourd'hui est d'attirer l'attention publique, et particulièrement l'attention du barreau, sur une certaine coutume qui s'est introduite parmi nos juges, coutume qui me semble injuste et qui me paraît aller à l'encontre de l'esprit et de la lettre de la loi.

Il était pourvu par la section 24, chap. 82, des Statuts Révisés du Bas-Canada, et notre code de procédure a reproduit cette disposition, que : « La Cour Supérieure et la Cour de Circuit, et chacun des juges de ces cours, pourront permettre « aux parties de poursuivre et de se défendre *in forma pauperis*, « tel que cela se pratiquait ci-devant, chaque fois qu'ils sont « convaincus, à la suite d'un affidavit, que les dites parties « ont un bon droit d'action ou une bonne défense à faire, mais « qu'elles se trouvent dans l'impossibilité de la faire valoir, « suivant le dû cours de la loi, faute de moyens nécessaires pour « payer les honoraires et émoluments des divers officiers des « dites cours dont les services sont requis pour conduire les « causes devant telles cours. »

Personne ne peut contester la justice de cette loi. Il est juste en effet que le pauvre ne soit pas privé, à cause de sa mendicité, des moyens de résister à l'oppression et à l'iniquité du riche, du puissant. Il est du devoir de la société de donner justice à tous et à chacun de ses membres. Cette obligation découle du droit des gens et est fondée sur un principe de morale dont il serait dangereux de s'écarter. Si la justice n'existait que pour les riches et les puissants, ce serait consacrer le droit du plus fort, ce serait substituer le droit de la

force à la force du droit, ce serait pousser les pauvres et les indigents au crime, à la violence en les invitant à se faire justice eux-mêmes. Il est très-rare que l'homme soit assez patient et assez désintéressé pour attendre le jugement du juge Suprême sur une injustice qui lui a été faite. Il lui faut une justice même ici-bas, et si la société ne veut pas la lui accorder, il se la fera à lui-même. Il prendra la loi entre ses mains, comme disent les Anglais, et il commettra un crime aux yeux de cette société qui n'a pas voulu écouter ses plaintes.

Nos Juges de la Cour Supérieure pour le District de Montréal, sans refuser entièrement à l'indigent le bénéfice de la loi qui a été faite pour lui, ont cru devoir y apporter un tempérament. Ils ont décidé et se sont fait une règle entre eux de n'accorder de requête pour plaider *in forma pauperis* que sous la restriction que les frais d'enquête devront être payés au protonotaire ou greffier.

Avec tout le respect dû aux savants juges, je discuterai l'opportunité et la légalité de ce changement dans la jurisprudence et dans la pratique. Je ne connais pas précisément les motifs qui ont pu déterminer les honorables juges dans l'adoption de cette Règle, mais je n'ai aucun doute que leur intention a été excellente, qu'ils ont eu en vue la justice et l'équité. J'ai raison de croire que leur but a été de réprimer certains abus qui se glissaient dans ces sortes de procédures. Si tel est le cas leur intention est certainement louable et tous les honnêtes gens leur en tiendront compte. Mais doit-on commettre une injustice envers les pauvres qui ont des droits à faire valoir devant les tribunaux parce que certaines personnes profiteront peut-être de l'occasion pour abuser de la loi ? Non, sans doute.

Qu'on fasse disparaître les moyens d'abuser de la loi, qu'on entoure les plaideurs et les avocats de plus grandes précautions afin de les empêcher de faire ce qui pourrait être contraire au droit et à la justice. A la bonne heure : je serai des premiers à applaudir. Mais qu'on ne prive pas un pauvre malheureux qui est persécuté peut-être, qui attend peut-être après l'argent qu'il réclame pour donner du pain à ses enfants, qu'on ne le prive pas des moyens de venir devant le tribunal demander justice contre l'arrogance et l'iniquité.

La règle passée par les honorables juges aura dans bien des cas cet effet déplorable. Le Demandeur *in forma pauperis* peut avoir besoin pour établir ses prétentions de faire une longue enquête, et où prendra-t-il l'argent nécessaire pour en solder les frais s'il est dans une pénurie complète, si une infirmité le rend incapable de travailler ou si le fruit de son travail ne suffit pas ou suffit à grand-peine pour subvenir à ses besoins les plus pressants ? Il devra donc abandonner ses droits ! il laissera donc l'injustice triompher. Il n'est pas rare que les frais de dépositions dans une cause se montent à trente ou quarante piastres. Comment un indigent à qui la cour donne gratuitement un bref qui ne coûte que trois ou quatre piastres parce qu'il n'a pas le moyen de le payer, pourra-t-il se procurer la somme de cinquante piastres peut-être que coûtera son enquête ?

Encore une fois cette manière de procéder a pu donner lieu à des abus, mais encore une fois aussi, on ne doit pas commettre d'injustice pour réprimer des abus qu'on pourrait faire disparaître d'une autre manière. Des abus ! mais où n'en trouve-t-on pas des abus ? Il n'y a pas une chose si sainte et si sacrée qu'elle soit qui n'ait été souillée par des abus, et s'il fallait supprimer toutes les bonnes choses parce qu'on en abuse, on arriverait bien vite au néant.

Passons à présent à la question de savoir si, en se reposant sur le texte de la loi, les juges ont le droit d'imposer cette restriction au Demandeur *in forma pauperis*, et s'ils peuvent user de discrétion à cet égard.

Au premier abord on serait peut-être tenté de croire que l'article du Code de Procédure qui se rapporte au sujet dont il s'agit ne contient qu'une disposition facultative et qu'il est libre au juge d'accorder ou de rejeter la requête du poursuivant. Voici les termes de l'article. « ... le tribunal ou le « juge, s'il est satisfait à la suite d'une déposition sous ser- « ment que la partie a un bon droit d'action ou une bonne dé- « fense, peut lui permettre de plaider *in forma pauperis* etc. » Si le tribunal ou le juge peut dans tous les cas rejeter complètement la demande suivant sa volonté, il n'y a pas de doute qu'il peut en accordant cette demande y imposer une restriction et telle restriction qu'il lui plaira, car qui peut le plus fait le moins. S'il a le droit de refuser le tout, il lui doit être permis de refuser une partie.

Mais est-ce bien l'interprétation qu'on doit donner à cet article du Code ? Je prétends humblement que non et je n'hésite pas à dire qu'une telle interprétation serait tout à fait contraire à l'esprit de la loi. Il est facile en effet en lisant cette disposition de voir quel a été le but du législateur. Il a voulu que quand un homme aurait un droit d'action à faire valoir, les officiers de la justice lui prêtassent leurs services gratuitement s'il n'a pas les moyens de les payer. Or, son but ne serait certainement pas rempli si le juge avait la faculté d'accorder ou de ne pas accorder la requête suivant son gré et son caprice, suivant son bon ou mauvais vouloir vis-à-vis de la partie requérante, étant admis qu'il est satisfait d'ailleurs que le requérant a un bon droit d'action et qu'il ne peut le faire valoir faute de moyens pécuniaires. La loi a voulu laisser aux tribunaux une discrétion à exercer sur la suffisance des allégués de la requête ou de l'affidavit, elle a voulu qu'ils décidassent si la partie se trouve ou non dans une position à pouvoir jouir du bénéfice de l'article 31 ; mais c'est là tout.

Avant les amendements apportés par la législature locale à notre Code de Procédure, à la dernière session, le Demandeur *in forma pauperis* avait un moyen d'éviter une partie des frais d'enquête, savoir les frais de déposition, en se prévalant du privilège accordé à toute partie par l'article 265 C. P. C., d'obliger le juge à prendre lui-même des notes du témoignage. Mais par les derniers amendements cet article est abrogé, en sorte que le pauvre Demandeur *in forma pauperis*, si on lui impose la restriction en question, sera dans la nécessité de renoncer à ses droits s'il lui faut pour les établir faire une longue enquête ; il n'aura pas d'argent pour payer les clercs Enquêteurs.

D'aucuns pourraient penser que ces lignes ne sont dictées par quelque motif personnel, le dépit peut-être d'avoir vu rejeter quelque demande de procéder *in forma pauperis*. Il n'en est rien. Depuis que ce nouveau règlement est établi je n'ai point eu, heureusement, à implorer pour mes clients, la charité des officiers de justice. Mais il m'a semblé que ces restrictions imposées par les juges étaient basées sur une interprétation erronée de la loi, et injustes à l'égard des indigents qui ont droit autant et même plus que les autres à la protection des tribunaux. On ne verra pas non plus, j'espère dans cet article, une envie de critiquer à propos de rien les honorables magistrats qui président nos cours. J'entretiens le plus

haut respect pour les personnes et leurs décisions. J'ai seulement voulu discuter une question de droit. Que le droit soit ou non de mon côté, on avouera que c'est une question qui souffre discussion, car jusqu'à ces derniers temps la jurisprudence avait été, depuis plus de 20 ans, constamment en faveur de mes prétentions.

THÉOPHANE BERTRAND.

#### COURRIER D'ONTARIO.

Il y a un passage du docteur Johnson qui me revient souvent à l'esprit, depuis le commencement de cette horrible guerre franco-prussienne. C'est l'opinion d'une vieille femelle de vautour sur l'homme et sur la guerre. La vieille qui s'adresse à un auditoire respectueux et sympathique, composé de vautours à la fleur de l'âge, assure que la chair de l'homme a été destinée par la nature à servir d'aliment au vautour. « Souvent, dit-elle, on voit deux troupeaux d'hommes se choquer, ébranler la terre sous le fracas de leur lutte, et remplir l'air de feu. Quand vous entendrez du bruit et quand vous verrez du feu, avec des éclairs courant à la surface du sol, hâtez-vous de vous rendre en ce lieu-là, hâtez-vous de toute la vitesse de vos ailes, car vous pouvez être sûrs que les hommes sont en train de se tuer les uns les autres. Vous trouverez le terrain fumant de sang et couvert de cadavres qui peuvent être démembrés et déchirés pour le plaisir des vautours. . . . Ceux d'entre vous qui ont suivi de près les hommes prétendent que, dans chaque troupeau, il y en a un qui commande aux autres et qui semble se délecter magnifiquement à la vue d'un immense carnage. Qu'est-ce qui le désigne au rang suprême ? nous l'ignorons. Il est rarement le plus fort et le plus agile ; mais il montre du moins, par son ardeur et son activité, qu'il est, plus que tous les autres, l'ami des vautours »

L'ami des vautours ! Ah ! c'est bien là le nom que mériteraient dans l'histoire ce vieux roi prussien, insatiable de sang, de carnage et de brigandage, dont la volonté despotique pèse en ce moment sur la France et sur l'Allemagne comme un horrible cauchemar !

L'ami des vautours ! Oui, c'est bien là le nom qui convient à ce fanfaron de sensiblerie hypocrite, qui ne peut voir couper un bras à l'un de ses soldats sans trembler d'émotion, mais qui ordonne tous les jours le meurtre des francs-tireurs, l'assassinat des vieillards, des femmes et des enfants, le pillage des villes, l'incendie des villages, le viol des vierges, et le massacre en grand sur les champs de bataille, où il vient de ramasser dans le sang de ses sujets, mêlé au sang français, la pourpre impériale !

Que de deuils, que de misères, que d'épouvante, mon Dieu ! Que de pauvres femmes qui pleurent, que de vieillards qui ont froid, que de pauvres enfants qui ont faim ! Tant de gens désarmés, incapables, sont là en proie aux brutalités et aux violences du soldat étranger ! . . . Car ils sont huit cent mille, neuf cent mille, un million peut-être d'Allemands, saignant la France à toutes ses veines, en même temps qu'ils la sucent par tous les pores ! Et tous ces hommes-là frappent quand ils peuvent, et où ils peuvent, que ce soit dans les combats, que ce soit dans les villages isolés et sans défense ; et ils volent, et ils pillent, et ils violent, — et ils vous assomment à coups de crosse, ou ils vous lardent à coups de sabre, si vous essayez de conserver à vos enfants un dernier morceau de pain, à votre femme ou à votre fille, l'honneur, qui est plus cher que la vie ! . . .

L'empereur, qui fait aux vautours, ses amis, la part si belle et la curée si grasse, depuis que M. de Bismark s'est mis en tête de pétrir l'Allemagne à sa façon, l'empereur ne veut signer la paix qu'aux Tuileries. . . . Cela plait au cœur sensible, et si facile à émouvoir du bon roi Guillaume, d'entrer dans Paris, au milieu des ruines sanglantes et funèbres que laisse derrière lui un bombardement.

Y entrera-t-il ? Eh mon Dieu ! qu'en sait-on ? Strasbourg a bien succombé. Metz la pucelle, Metz devant laquelle est venue s'échouer autrefois la fortune de Charles-Quint. Metz a bien succombé ! Et après l'énorme stupefaction que nous a causé Sedan, la nouvelle que Paris est au pouvoir des Prussiens nous trouverait plus affligés qu'étonnés ! Car, cette pauvre France qui vainquit tant de fois l'Europe coalisée, au commencement de ce siècle, et qui ne fut vaincue qu'après les extravagances de la campagne de Russie, et l'imprudente folie de la guerre de la Péninsule, — cette pauvre France, malgré ses efforts, malgré son courage, malgré son honneur militaire, toujours intact, Dieu merci, est encore vaincue tous les jours, dans la personne de ses braves généraux et de ses nobles enfants.

Qui sait quand finira cette suite épouvantable de revers ? Qui sait si notre chère mais malheureuse France ne sera pas forcée de signer la paix avant qu'ait sonné l'heure glorieuse, l'heure si anxieusement attendue de la revanche ?

En attendant, noble Guillaume, les Vautours sont dans l'allégresse. Ils s'abattent sur les cadavres, qu'ils déchiquettent à grands coups de griffes et de bec ; ils se vautrent dans le sang, dans de belles grandes mares de sang humain, que laissent derrière elles les nobles armées, bon Empereur Guillaume ! Ah ! tu fais bien les choses, ô grand homme ! car, pour l'histoire, tu seras grand, grand comme Attila ! Oui, tu fais bien les choses, car tu fais tout trembler autour de toi, depuis l'Australie, qui te caresse, jusqu'à la fière Albion, qui se hâte de reconnaître ton noble titre d'Empereur ! . . .

Puisse à cet effroyable orage de poudre, de bombes et d'obus succéder bientôt des temps plus calmes ! Mais aussi puisse la paix ne pas venir sans la vengeance ! . . .

Xerxès, monté sur une colline pour contempler le déploiement de son armée, composée d'un nombre infini de nations, se mit à pleurer en la regardant ; et il répondit à ceux qui l'interrogeaient sur la cause de ces larmes : « Je pleure parce que dans cent ans d'ici, de tant d'hommes que je vois, pas un ne sera en vie. »

« Oh ! si nous pouvions, ajoute St. Jérôme, monter sur un tour, tellement élevée que du sommet nous découvrissions toute la terre sous nos pieds, c'est alors que nous verrions les ruines et les misères qui pèsent sur ce monde, les nations détruites par les nations, les hommes massacrés, ou tourmentés, ou entraînés en esclavage ; d'autres noyés dans la mer ; ici des noces, là des funérailles ; les uns regorgeant de richesses, les autres réduits à la mendicité ; enfin non-seulement l'armée de



Xerxès, mais encore tous les habitants de la terre, en vie dans le moment, et, dans quelque temps, morts !

Certes, ce n'est pas au terme de l'année 1870, que nous nous inscrirons en faux contre cette sombre peinture des maux de l'humanité. Cette année a été trop calamiteuse, trop ardente à semer sur ses traces les désastres et les ruines de toutes sortes, pour que nous puissions encore nous faire illusion sur les déshancements et les tristesses qui sont notre lot ici-bas.

La vie n'est pas précisément un séjour d'enchantement et de délices. On y danse, mais on y pleure aussi, et on y souffre, et on y meurt. « Vanité des vanités et tout est vanité... La mort des hommes est la même que celle des bêtes... Voyant les larmes des innocents et que personne ne les consolait, j'ai trouvé les morts plus heureux que les vivants, et j'ai trouvé plus heureux que les morts celui qui n'était pas né. »

« Comme un naufragé rejeté par la tempête, dit Lucrèce, l'enfant, au moment où la nature avec effort l'a poussé hors du sein de sa mère à la lumière du jour, git sur la terre, nu, sans parole, privé de tout moyen de vivre, et remplit les lieux d'alentour de son vagissement lugubre, comme s'il devinait tout ce que la vie lui garde de maux à traverser. »

Mais c'est assez de ces mélancoliques réflexions, n'est-ce pas ? Vous me trouvez lugubre peut-être. Mon Dieu, j'avoue qu'il m'est impossible d'entrer en gaieté folle quand je porte mes regards du côté de notre noble France, si malheureuse, si souffrante, si accablée en ce moment....

Terminons cependant par une anecdote moins sombre que les lignes qui précèdent.

C'était l'autre soir, au bazar de la rue Sussex, où toute personne généreuse était invitée à porter son obole, ou son dollar, — plutôt son dollar que son obole toutefois.

Mon ami P-v-r étant la générosité incarnée, avec barbe au menton, était entré, avec la détermination bien arrêtée de donner congée à toutes les pièces de cent cents qui meublèrent son porte-monnaie.

Deux dames — anges de bonté ; sympathiques à ceux qui souffrent, et aptes à dégorger au profit des orphelins les goussets pléthoriques, — viennent le prier, avec de gracieux sourires, de prendre un billet sur un objet quelconque.

P-v-r accepte galement, et, regardant sa belle interlocutrice avec force saluts : prenez mon nom, madame, j'accueille votre proposition avec le plus grand plaisir.

— Je vous remercie, monsieur.... Tenez, voici notre liste, écrivez vous-même.

— Oh ! madame, c'est inutile ; écrivez tout bonnement P-v-r....

— Mais vous avez, je suppose, un nom de baptême, un prénom ?....

— Madame, j'en ai même trois, autant que de vertus théologiques.... Mais je suis modeste ; je ne tiens pas à les exhiber.... Mettez P-v-r tout court, et ce sera suffisant.

Et comme elle voulait insister encore, sa compagne, — l'autre ange de bonté, — se penchant à son oreille : —

— Mais laissez-le donc, — tu vois bien qu'il ne sait pas écrire. Soyez généreux et fréquentez les bazars, après cela.

C. T.

Le *Courier de Sorel*, parlant des progrès de cette ville, paie un juste tribut d'éloges à deux jeunes Canadiens-Français dont l'esprit d'entreprise et les succès méritent d'être mentionnés.

Nous sommes heureux de voir partout les journaux encourager ceux qui travaillent au progrès de l'industrie parmi nous. Ce sont ces hommes-là qu'il faut pousser de l'avant dans ce temps-ci.

Nous serions heureux de recevoir des informations sur tous ceux qui, dans les villes et les campagnes, se distinguent par leur énergie et leur esprit d'entreprise.

Plût au ciel que nous eussions dix industriels et manufacturiers contre un avocat !

#### “ FONDERIE DE ST. LAURENT. ”

« Cet établissement appartient à deux entrepreneurs et énergiques jeunes Canadiens, MM. Pontbriand et Bellerose : établis seulement depuis quelques années, ces jeunes messieurs ont vu le succès couronner leurs grandes entreprises. C'est dans cette immense boutique qu'ont été confectionnés les superbes engins des vapeurs *Canada*, *Trois-Rivières* et *Berthier* de la compagnie du Richelieu. La beauté de ce travail, le fonctionnement de ces machines attestent plus que nous ne pourrions le faire convenablement, des talents de nos deux industriels concitoyens. Jusqu'à cette époque, on n'avait pas voulu confier à des mécaniciens de Sorel ces entreprises importantes ; c'était à Montréal qu'on s'adressait de préférence ; craignant sans doute qu'ici on gâtait l'ouvrage. Nos deux jeunes artisans tout en faisant honneur à la ville, ont donné une preuve incontestable de leurs capacités et encore en ce moment en leur confiant les engins du *Terrebonne* et du *Chambly*, les directeurs de la compagnie du Richelieu témoignent hautement de leur satisfaction et de leur reconnaissance pour les ouvrages de ces deux habiles mécaniciens. »

« Cette fonderie est située près de la rivière Richelieu, il y a à part la fonderie, diverses boutiques par où l'ouvrage passe pour obtenir son perfectionnement. En ce moment on vient de compléter un petit engin, véritable bijou, destiné à un entrepreneur cultivateur de Verchères, qui construit un moulin. MM. Pontbriand et Bellerose emploient 40 hommes, le salaire des ouvriers varie, mais tous sont satisfaits du prix qui leur procure une existence aisée. »

#### LES TERRES PUBLIQUES ET LES CHEMINS DE FER.

La quantité d'acres de terres que le gouvernement provincial semble disposé à donner pour encourager les entreprises de chemin de fer est très-considérable.

Nous ne pouvons que louer le gouvernement de cette politique libérale, mais si l'on veut que cette politique porte les fruits que l'on en attend, il importe que l'on ne perde pas de vue les dangers qu'elle peut présenter au plein développement de la colonisation.

L'expérience est là pour démontrer que ces larges concessions, lorsqu'elles furent faites sans prévoyance, ont toujours été une entrave considérable à l'essor des entreprises de défrichement.

Tout le monde sait devant quels obstacles les amis de la colonisation ont vu s'épuiser leurs efforts, lorsqu'ils ont voulu livrer passage au flot de colons qui voulaient étendre leurs établissements par tous les cantons de l'est. Ils eurent à compter avec des spéculateurs étrangers, indifférents à notre prospérité, et à subir leurs conditions onéreuses.

La ligne de défrichement se trouvait brisée à chaque instant par les territoires inexploités de compagnies qui escomptaient sur les sacrifices publics, sur les améliorations faites avec notre argent pour rendre plus onéreuses leurs conditions de vente. Il est donc important que de tels obstacles ne se représentent pas ailleurs. Et pour cela il faudrait que le gouvernement eût assez de fermeté pour imposer aux compagnies concessionnaires des conditions qui éviteraient le retour de semblables abus.

Il serait pour le moins imprudent de suivre en cela la politique des Etats-Unis et de baser nos prévisions sur les succès que de semblables octrois y ont fait obtenir ; car nous ne tiendrions pas compte de la différence de procédé qu'il y a entre les hommes d'affaires américains et les capitalistes sur lesquels les promoteurs des chemins de fer canadiens comptent pour obtenir des fonds sur la garantie ou en échange des terres qui leur seront octroyées.

Aux Etats-Unis rien n'est stationnaire, tout est exploité et mis à contribution pour répondre au mouvement général vers le progrès.

A ces immenses voies de communications que l'on trace à travers la forêt et les plaines désertes, on veut immédiatement créer un trafic et des sources d'exportations.

C'est ici que l'initiative individuelle prend la place de l'impulsion gouvernementale. Et les compagnies ont leurs agents d'immigration qui recrutent partout des colons pour défricher ces territoires qui longent leurs voies.

Elles s'occupent non-seulement de concéder les terres qu'elles ont obtenues, mais elles viennent encore en aide au gouvernement pour la concession de ses propres domaines.

Le mouvement qu'elles savent ainsi créer augmente la valeur non-seulement de leurs terres mais encore de celles du domaine public.

Les capitalistes anglais au contraire en achetant nos terres ne cherchent qu'à faire un placement sûr et ils laissent au mouvement naturel du progrès le soin d'augmenter sa valeur.

Sans trouble, comme sans sacrifice, ils profitent ainsi des octrois publics, des efforts déployés et par le gouvernement et par les particuliers pour la prospérité générale, et après en avoir gâté l'expansion, ils se trouvent en somme à en recueillir le plus grand bénéfice.

C'est contre de telles spéculations que le gouvernement doit s'efforcer de protéger la cause de la colonisation. Et il n'y peut arriver que par une distribution raisonnable des terres, qui empêche de se fermer indéfiniment d'immenses territoires à l'expansion de notre population et aux développements de la colonisation. — *Correspondance Editoriale de L'Ordre, Québec 3 déc. 1870.*

Examen de conscience du grand écrivain anglais, Charles Dickens. Il renferme une magnifique leçon pour bien du monde : —

« J'ai été très-heureux dans les affaires de ce monde. Beaucoup d'hommes ont travaillé davantage et n'ont pas réussi moitié si bien, mais je n'aurais jamais pu faire ce que j'ai fait sans les habitudes d'ordre, de ponctualité, de diligence, que j'adoptai tout d'abord, et sans la détermination de concentrer mes efforts sur un seul objet à la fois, quelque urgent que fut ce qui devait lui succéder. Le ciel m'est témoin que je n'écris pas ceci dans un esprit de vaine complaisance, pour moi-même. L'homme qui passe en revue sa vie, comme je fais ici de la mienne, allant de pays en pays, a dû approcher de la perfection s'il échappe aux remords de bien des talents négligés, de bien des occasions perdues, de bien des sentiments égarés et pervertis, constamment en lutte au dedans de lui-même, et prenant le dessus. Je n'ai pas reçu d'en haut un seul don naturel dont je n'aie abusé ; mais je me dois du moins en témoignage, que tout ce que j'ai essayé de faire dans ma vie, je me suis de toute mon âme appliqué à le faire bien ; que, quoi que j'aie entrepris, je m'y suis dévoué tout entier ; que, dans les grands travaux comme dans les petits, j'ai pris les choses au sérieux. Je n'ai jamais cru possible qu'aucun talent naturel ou acquis pût dispenser des qualités solides, fermes, simples, laborieuses, qui font gagner le but. En dehors de ces qualités, il n'existe pas ici-bas de succès durable. Quelque heureux talent, quelque bonne chance, peuvent former les deux montants de l'échelle à gravir ; mais les échelons doivent être de nature à résister à l'usure, à la fatigue, au frottement. Rien ne saurait remplacer une ardente, sincère et sérieuse application. Ne jamais mettre la main à l'œuvre que je ne m'y dévouasse tout entier, ne jamais affecter de déprécier ma besogne quelle qu'elle fût, tels ont été les principes qui ont régi ma vie. »

— On écrit d'Autun, à la *Gironde*, que le commandant Thenet, de la guérilla d'Orient, reconnu coupable d'avoir abandonné son poste, a été condamné à la peine de mort. Sur les instances et les prières de ses camarades compromis par lui, il a été sursis à l'exécution.

La dégradation a eu lieu sur la place d'Autun. C'a été une triste cérémonie.

Les arbres étaient garnis de gamins, un cordon de troupes entourait la place ; au centre, la guérilla formait un carré ; les officiers de toutes armes s'y trouvaient.

Tout à coup le colonel parait, conduit par des gendarmes. Un silence glacial règne sur la place.

Un greffier lit la condamnation à mort et le décret de suspension. Un autre déclare, au nom de la république envahie, que le colonel est indigne de commander.

Alors un homme s'approche, lui arrache les boutons de sa tunique, les galons de ses manches et de son képi, tous ses ornements. Il tend son épée, on la brise sur le genou et on jette les morceaux à terre. Il ramasse ces débris, et va recommencer son ignominieuse tournée.

Bien des gens pleurent de pitié, d'autres étouffent leurs sanglots.

Le colonel, les habits en désordre, portant les traces de ses décorations enlevées, passe devant tous les soldats conduit par quatre hommes.

C'était navrant.

Le malheureux reprend ensuite le chemin de sa prison, où il va attendre ou la grâce ou la mort.

#### ÇA ET LA.

Il y a quelques années, demeurait sur les bords de la Brandywine, dans la Pennsylvanie, un brave Quaker qui possédait un vieux serviteur d'une fidélité éprouvée. Ce serviteur était un cheval à qui le quaker avait donné le nom de Charley. Charley avait rendu de grands services à la famille qui le possédait. C'était un cheval modèle, un cheval toujours prêt à marcher. Pour l'intelligence de ce qui va suivre, nous devons dire que la propriété du quaker était coupée en deux par la Brandywine et que pour traverser cette rivière il n'y avait qu'un pont situé à un mille et demi plus haut. Un jour, (on était au printemps) le quaker eut quelque chose à faire sur la partie de sa propriété qui se trouvait de l'autre côté de la rivière. Il partit à onze heures et fut rendu vers midi. Il va sans dire qu'en allant il passa sur le pont. Mais pour revenir ce fut différent. Notre homme avait été tellement absorbé par son travail, que lorsqu'il songea à s'en revenir, le soleil était couché. Il vit avec désespoir qu'il lui fallait faire encore trois milles. « Bah ! dit-il, Charley doit savoir nager. » Cependant, Charley fit quelques difficultés ; mais on doit l'excuser, il faut se souvenir qu'il était..... cheval, et qu'il n'avait encore accompli aucun exploit maritime. Toutes ses actions d'éclat avaient été faites sur la terre ferme. Pourtant, à la fin, Charley fit un effort. Il se recueillit un instant, jeta les yeux sur son passé sans tâche, et..... il se jeta à l'eau. Pendant quelques minutes tout alla bien, déjà on arrivait de l'autre côté lorsque tout à coup (à quoi tient la gloire.... chevaline) un énorme glaçon vint frapper Charley et le renversa. Le vieux quaker réussit heureusement à se cramponner aux branches d'un arbre que charriait la Brandywine ; mais sa position était critique. A la fin Charley atteignit le rivage. Il jeta un regard vers la rivière et il vit son bon maître débattant au milieu des flots. Il part comme un trait, nage avec rapidité vers son seigneur et maître. Celui-ci sauta dessus, et l'heureux Charley vint déposer le quaker parmi les siens. Et maintenant, dites que ce cheval n'est pas le plus parfait des chevaux.

Ecoute, gentil lecteur, et frémis. Il y a environ quinze jours, un homme a vendu sa femme à son voisin pour \$10.00. Ces personnes demeurent dans le township de Burton. Le couple divorcé était marié depuis huit ans. L'acheteur est un jeune homme ; immédiatement après la transaction, il a emmené la femme chez lui :

N'est-il pas honteux, aimable lecteur, que de semblables faits puissent se produire près de notre ville si chrétienne. (Trad. du *Flint Globe*.)

O vous qui pratiquez la vertu de tempérance sur une large échelle, dites-moi ce que vous pensez de cette histoire : Il y a un assez grand nombre d'années, le baron le P.... (un ivrogne, que Dieu ait pitié de son âme) tomba en léthargie et fut considéré comme bien mort suivant les règles. La nuit qui suivit son décès, il fut veillé par un de ses serviteurs, un digne homme, comme on le verra ci-après. Ce brave serviteur, craignant de s'ennuyer en la compagnie de son maître, invita un de ses amis à venir vider une bouteille de brandy près du cadavre du baron. Ce qui fut dit fut fait. Vers minuit, le serviteur de M. de P. se dit qu'il ferait bien de faire prendre un verre de brandy à son maître : « Il a toujours été dit-il à son ami, un excellent maître pour moi ; il m'a fait prendre bien des verres de brandy en sa vie, eh ! bien, la reconnaissance me fait un devoir de lui faire prendre un peu de brandy avant qu'il disparaisse pour toujours de cette demeure. » Et mon homme introduit le contenu d'un immense verre dans la bouche de son maître. Ce brandy eut l'effet de rappeler instantanément à la vie M. de P.... qui vécut encore plusieurs années et qui, on le pense bien, rendit au centuple, à son serviteur, le verre de brandy que celui-ci lui avait donné.

#### PELERINAGES A LA MECQUE.

Au mois de janvier, de tous les points de l'Orient, les sectateurs de l'Islam se préparent au pèlerinage de la Mecque ; les plus hâtés sont déjà en chemin. Ne s'agit-il pas, pour ces mahométans, de l'acte le plus grave de toute leur vie ?

C'est le moment du départ : les anciens de la tribu se placent sur les points les plus élevés, et saluent de leur bénédiction leurs enfants qui s'en vont ; et ils récitent à haute voix ces versets que le Koran place dans la bouche d'Ismaël et d'Ibrahim (Abraham) après que le temple de Dieu eût été construit :

« Seigneur, daignez accepter de nous cette maison, car c'est vous qui exaucez et qui savez tout. »

« Seigneur, rendez-nous bons musulmans (*mousslim*, résignés à la volonté de Dieu) et faites que de notre race il sorte une nation musulmane ; montrez-nous les vérités que nous devons observer, et tournez-vous vers nous ; suscitez au milieu de nous un apôtre qui nous fasse connaître vos signes. »

Il est curieux de rappeler une tradition intéressante au sujet de la Kaaba, objet de la profonde vénération des musulmans.

Quand il fut question de déterminer dans quelle partie du temple on placerait la pierre noire, toutes les divisions de la tribu voulurent avoir l'honneur de la poser, et cette rivalité allait dégénérer en querelle, lorsqu'il fut convenu de s'en remettre à la décision du premier citoyen qui entrerait par la porte de derrière. A ce moment, Mahomet entra. Il fit placer la pierre sur un tapis, invite un membre de chaque tribu à prendre un bout de ce tapis et place lui-même de ses propres mains la pierre noire.

Voici maintenant l'origine du pèlerinage de la Mecque et des rites auxquels doivent se conformer les fidèles :

Lorsqu'en l'an 630 Mahomet se rendit à la Mecque, arrivé en vue de la ville, il se débarrassa de ses armes, puis pénétra dans le temple. Il adora la pierre noire, la baisa dévotement, et accomplit sept fois le tour du temple avec ses compagnons. Il était fatigué, ainsi que les siens, par le voyage ; mais voulant prouver sa force inépuisable, il fit les trois premiers tours en courant d'un pas lest, par bonds et par sauts, et en secouant les épaules, puis il prit tranquillement, par les quatre autres tours, le pas grave et ordinaire. C'est de cette manière que les musulmans font depuis leurs dévotions au temple de la Kaaba.

Après les sept tours, il ordonna à un muezzin de proclamer la prière du haut des minarets du temple, et, montant ensuite sur un chameau, il courut sept fois autour du temple.

## REVUE ÉTRANGÈRE.

Avant de parler de la capitulation de Paris, disons un mot des événements qui l'ont précédée et produite. Comme on le sait, du seize au 18 on s'était battu presque sans interruption, autour de Paris, des sorties furieuses avaient eu lieu; mais elles avaient toutes échoué après un carnage terrible. Le 19 en particulier, avait été une journée néfaste pour les Parisiens.

Il paraît que le général Bellemare avait jeté un corps considérable de troupes dans le bois de Buzanval, et que les Prussiens, cachés derrière des murs percés de meurtrières, ont laissé approcher leurs adversaires jusqu'à 200 verges. Tout à coup, le feu des Prussiens a éclaté sur toute la ligne, et en quelques secondes, le sol s'est trouvé couvert de morts et de blessés. On assure que 600 cadavres ont été laissés dans le bois de Buzanval, et que le nombre des blessés était six fois plus considérable. C'est vous dire que cette date du 19 janvier fera époque dans l'histoire du siège.

Pendant que les troupes de ligne et les mobiles se battaient à Buzanval, le général Vinoy massait au bois de Boulogne, des gardes nationaux qui devaient servir de réserves aux colonnes d'attaque. Mais les seuls obus employés par l'ennemi dans cette action étant tombés au milieu de ces gardes nationaux, ils se sont retirés avant d'avoir été engagés. La plupart d'entre eux n'avaient jamais été au feu.

La vérité est que la garnison n'a plus confiance dans ses généraux et ses colonels: beaucoup de soldats préfèrent se sauver plutôt que de se battre. Le peuple commence à se demander, de son côté: "A quoi bon faire de nouveaux sacrifices, s'il n'y a pas d'espoir?"

Il est impossible de décrire les scènes dont on est témoin dans les rues. La population paraît trop découragée pour former des rassemblements. Mais l'absence du désordre est peut-être plus menaçante que ne le seraient des scènes tumultueuses.

Comme on le voit, les Parisiens désespérés perdaient confiance, et la populace furieuse s'en prenait à Trochu et au gouvernement de ses malheurs, s'attroupaient et faisait la révolution.

Un correspondant de Paris nous fournit des détails sur la sanglante attaque des républicains contre l'Hôtel-de-Ville, le 22 janvier, vers midi. Deux cents gendarmes, la crème du faubourg St. Marceau, accompagnés d'un certain nombre de soldats du 161<sup>me</sup> bataillon de guerre de la garde nationale marchèrent à l'Hôtel-de-Ville en poussant des cris séditieux et en excitant le peuple à la révolte. On n'avait pas encore vu à Paris quelque chose pour nous rappeler si bien la révolution de 93.

Pendant une heure, ils furent maîtres de la place en face de l'Hôtel-de-Ville sans rencontrer aucune résistance, en chantant, criant et hurlant. Cependant un peloton de mobiles et de bretons fut formé en ligne en face de l'Hôtel-de-Ville, avec l'ordre de se tenir sur la défensive, mais d'éviter autant que possible d'en venir aux mains avec les émeutiers. Un peu après une heure, l'émeute devenant de plus en plus menaçante, l'adjudant commandant le détachement s'avança pour parler aux émeutiers, qui tirèrent sur lui et le blessèrent sérieusement à la tête et au bras.

Immédiatement, en voyant tomber leur officier, les mobiles firent feu sur la foule et créèrent une panique indicible. Malheureusement, les balles des mobiles atteignirent aussi plusieurs curieux qui s'étaient assemblés en face de l'Hôtel-de-Ville. 50 émeutiers restèrent par terre. On s'assura plus tard, que cinq personnes, y compris une femme et deux enfants avaient été tués, et 28 blessés plus ou moins sérieusement.

Trois ou quatre mobiles furent aussi blessés. Les balles trouèrent complètement les vieilles casemates au-dessus de la statue de Henri Quatre.

Après avoir fait plusieurs décharges, les mobiles se retirèrent et une force considérable de gardes nationaux, avec le général Vinoy à leur tête, s'avancèrent au pas gymnastique par la rue de Rivoli.

Quand les émeutiers les virent approcher de l'Hôtel-de-Ville, ils s'enfuirent de tous côtés, et les gardes nationaux reçurent ordre de ne pas les arrêter.

On dit que Flourens était un des chefs de cette échafourée, mais qu'il disparut aussitôt que la fusillade commença.

Trochu lui-même découragé avouait son impuissance en face de ces événements, et disait à ses collègues, les larmes aux yeux: "Faites de moi ce que vous voudrez. Vinoy alors était nommé commandant des forces, à la condition qu'on prendrait tous les moyens possibles pour réprimer les séditieux et Trochu restait Président du gouvernement.

Pendant ce temps là, le 23, Jules Favre, faisait demander une entrevue à Bismark.

Bismark répondit qu'il accordait l'entrevue demandée, à la condition expresse qu'il ne serait pas question de la conférence de Londres.

Favre reçoit la réponse à une heure et demie, et accompagné par un valet de Bismark, entra à Versailles dans la soirée, par la rue de Provence.

Bismark venait de terminer son dîner, il conduisit cependant Favre, dans la salle à manger Royale, où un somptueux dîner avait été préparé.

A dix heures, Bismark fit demander à l'empereur une entrevue, Favre passa la nuit à l'hôtel du Lieutenant de palais. Un conseil de guerre, auquel assistaient l'empereur, Bismark et de Moltke, se réunit dans la matinée pour s'occuper de la mission de Favre, l'empereur présidait. Le conseil siégea deux heures, et le résultat fut annoncé à Favre qui retourna à Paris à quatre heures et demie.

Il paraît que Favre demandait que l'armée de Paris eût la permission de quitter la ville avec tous les honneurs de la guerre, de prendre position dans une partie quelconque de la France, et de garder la neutralité pendant un certain nombre de mois. Ces demandes ont été refusées; les conditions de la capitulation seront les mêmes que celles de Sedan.

Voici comment le roi Guillaume apprenait cet événement à sa femme:

"Nous avons signé, hier soir, un armistice de trois semaines; les troupes régulières et les mobiles seront internés à Paris, comme prisonniers de guerre, la garde nationale sera maintenue pour veiller à l'ordre public; nous occupons tous les

forts. Paris demeure investi, mais nous lui accordons le droit de se ravitailler.

L'Assemblée nationale sera convoquée à Bordeaux, dans une quinzaine de jour.

Toutes les armées en campagne conserveront leurs positions respectives; le terrain qui sépare les armées ennemies restera neutre. Ceci est la récompense de l'héroïsme, du patriotisme, et de grands sacrifices."

Des élections auront lieu pendant l'armistice et l'Assemblée nationale décidera si elle doit faire la paix ou continuer la guerre.

Les conditions de paix offertes par Bismark sont la reddition de Paris, la cession de l'Alsace et de la Lorraine, le paiement d'un milliard de francs, et l'abandon de quarante vaisseaux de guerre et d'une colonie. L'indemnité pécuniaire sera garantie par les municipalités, et si cela est refusé, la Prusse gardera en possession comme garantie du paiement les propriétés de riches particuliers."

On dit que si la république n'acceptait pas ces conditions, Bismark ferait alors la paix avec Napoléon, qui reviendrait avec ses 300,000 prisonniers et ses maréchaux pour soumettre la république. Nos lecteurs se rappellent que c'était une des alternatives que nous supposions en expliquant les prophéties. Alors évidemment viendrait cette guerre civile qui doit déchirer la France. Car on devra, je suppose, accepter l'importance qui plûtôt que Napoléon; la France est assez humiliée comme cela. Elle ne permettra pas que celui qui l'a conduite à l'abîme vienne de nouveau régner, rire et s'amuser sur les ruines qu'il aura faites.

L'Indépendance Belge dit qu'on n'a jamais vu les bonapartistes se donner autant de trouble que dans le moment actuel.

Les courriers n'ont pas de répit: ils sont continuellement à voyager entre Chiselhurst, Wilhelmshohe et Versailles. Le centre des intrigues est à Bruxelles.

L'Indépendance met la France en garde contre ces manœuvres qui la menacent. Piétri, Vandal et le gén. Fleury sont arrivés à Wilhelmshohe."

## LA QUESTION DE L'ALABAMA.

Cette fameuse question paraît devoir arriver à une fin bientôt. Les deux gouvernements, anglais et américain, paraissent également décidés à la régler ainsi que la question des pêcheries et autres difficultés pendantes. Tant mieux! qu'on sache à quoi s'en tenir, ici!

Il est temps qu'on en vienne à une entente, car l'opinion publique s'irrite dans les deux pays. Voici ce que le Pall Mall de Londres écrivait dernièrement:

Quand la marine anglaise possédait, outre les lourds vaisseaux blindés, un nombre respectable de bâtiments légers et bien armés, qui rendront dangereux le métier de corsaire sur tous les points du globe, quand nous pourrions envoyer 100,000 hommes en Canada, nous verrons les Américains ni insultés, ni humiliés, mais nous verrons aussi que leurs hommes d'état et leurs démagogues y songeront deux fois avant d'user à notre égard de procédés autres que ceux dont ils se servent envers la Russie ou la confédération allemande du Nord."

## LE DÉVOUEMENT A PARIS.

Voici un fait dont je puis vous garantir l'authenticité et qui vous donnera une idée de l'esprit de dévouement et de patriotisme qui règne dans Paris. Avant-hier soir, à 10 heures, les batteries de guerre de l'artillerie de la garde nationale recevaient l'ordre de se rassembler à 2 heures du matin sur la place de l'Hôtel-de-Ville. L'heure venue, tout le monde sans exception répondit à l'appel et les 4 batteries se mirent en route pour Romainville, précédées du colonel de la légion, M. Schœtcher.

L'état-major demandait en même temps 60 artilleurs des batteries sédentaires pour servir une batterie de pièces de 7, se chargeant par la culasse, qui devait appuyer le mouvement du général Noël sur Saint-Cloud et Montrouge. Les 60 hommes demandés se présentèrent immédiatement: ils sont partis sans vivres, sans équipement de guerre, à deux heures du matin. Ils se sont rendus à Paris qu'à quatre heures du soir, après avoir canonné toute la journée, n'ayant eu à manger que du pain arrosé de vin ou de café. Pas un n'a songé à s'en plaindre; mais le devoir de la presse est de mettre en lumière ces actes d'abnégation et de dévouement qui préparent et assurent la victoire.

## DETAILS INTERESSANTS SUR LES FORCES DE PARIS.

Un correspondant donne quelques renseignements sur l'organisation et les dispositions de l'armée de défense. Le nombre total d'hommes pourvus d'armes est évalué grosso modo à 620 mille, divisé en trois armées. La première est commandée par le général Clément Thomas; la seconde par le général Ducrot; la troisième par le général Vinoy. Celle du général Thomas, la plus nombreuse, compte environ trois cent mille hommes; elle est composée en grande partie de gardes nationaux et de gardes sédentaires. Les gardes sédentaires servent sur les remparts de l'enceinte. Ils occupent aussi un certain nombre de postes en ville.

La seconde armée, commandée par le général Ducrot, consiste en 150 mille réguliers et gardes mobiles, avec 80 batteries d'artillerie de campagne, des mitrailleuses et deux régiments de cavalerie. Elle est divisée en trois corps, dont deux sont sous les ordres des généraux Blanchard et Bellemare.

Cette armée, par suite des renforts qu'elle doit encore recevoir, atteindra dans peu de jours le chiffre de 200 mille hommes. Elle n'entre pas dans Paris, elle campe ou est cantonnée autour de la ville, entre les forts et sur certains points devant ses défenses.

La troisième armée sous les ordres du général Vinoy, adjoit précédemment au général Ducrot, maintenant chargé par avancement mérité d'un commandement indépendant et important, compte 70 mille hommes composés des bataillons de dépôt de la garde impériale, aujourd'hui dépouillés de leurs galons et incorporés dans la ligne, de gardes marins, puis de quelques bataillons de ligne des anciens sergents de ville, des gendarmes et de quelques "moblots" de province. L'armée de Vinoy fournit des garnisons aux forts et des artilleurs, en cas de besoin, aux 90 bastions qui constituent le rayon de l'enceinte.

## BATAILLE DE BAPAUME.—INCIDENTS.

La bataille de Bapaume du 6 courant a été une véritable défaite pour les français, bien que la victoire ait été chèrement achetée par les Allemands. Un des grands événements du jour a été la charge du 8<sup>e</sup> régiment de cuirassiers du Rhin, commandé par le capitaine von Maires, appuyé par un autre détachement de cavalerie.

Ces troupes avaient reçu l'ordre de suivre les français en retraite sur les routes d'Arras et de Douai. Derrière le village de Sapigny elles rencontrèrent deux bataillons d'infanterie marchant en lignes parallèles sur un terrain ondulant qui les avait jusqu'alors dérobés à la vue. La cavalerie allemande résolut une attaque audacieuse. Autour de Bapaume, le sol, arable, et préparé pour la culture, était couvert de glaçons et présentait ainsi de grandes difficultés à la cavalerie. Néanmoins, après délibération, le commandant allemand choisit le terrain le plus propice à l'attaque. Aussitôt les français formèrent deux carrés et attendirent la cavalerie, réservant leur feu jusqu'à ce que les Allemands ne furent plus qu'à 300 yards de distance. Ils les criblèrent alors d'une volée de balles qui percèrent les cuirasses des cavaliers. Le capitaine von Maires fut atteint au genou et son cheval à la tête. Un lieutenant fut désarçonné et se blessa grièvement en tombant. Le sergent-major fut tué par une balle dans le cœur. L'effet de cette décharge fut de rompre les rangs de la cavalerie, qui courut en grand désordre chercher un abri dans le village. La blessure de von Maires, nécessitera une amputation au dessus du genou.

Les français poursuivirent la cavalerie en retraite jusqu'à Courcelles, Erville et Noreuil.

Pour se rendre un compte bien exact des opérations du siège de Paris, il n'est pas inutile de savoir à quelle distance se trouve chaque fort de l'enceinte continue.

Voici les distances.

Forts du Mont-Valérien .....	5.300 mètres.
— d'Issy .....	2.200 —
— de Vanvres .....	2.230 —
— de Montrouge .....	1.600 —
— de Bicêtre .....	1.500 —
— d'Ivry .....	2.500 —
— de Charenton .....	5.000 —
— de Nogent .....	4.900 —
— de Vincennes .....	1.800 —
— de Rosny .....	4.100 —
— de Noisy .....	3.850 —
— de Romainville .....	2.050 —
— d'Aubervilliers .....	2.100 —
— de l'Est .....	3.400 —
— Couronnes de la Briche .....	5.020 —

Comme on le voit par cet état, la distance des forts de Paris varie de 30 à huit milles; la distance moyenne est de quinze à vingt milles. On sait que les forts d'Issy, de Vanvres et de Montrouge, qui se trouvent les moins éloignés de Paris, ont été à moitié détruits. Il n'est pas étonnant que les canons prussiens jettent dans cette direction des bombes dans Paris.

## LE DUC ET LA DUCHESSE D'AOSTE.

Dès le mois d'octobre 1868, le Daily News recevait une lettre de son correspondant de Florence dans laquelle il était dit que des négociations étaient entamées entre Victor-Emmanuel et le maréchal Prim à l'effet de placer un prince italien sur le trône d'Espagne. De ses deux fils, le prince Humbert et le duc d'Aoste, c'était précisément ce dernier que Victor-Emmanuel voulait voir roi d'Espagne. Mais le duc qui aime tendrement son épouse, préférerait de beaucoup le bonheur domestique aux splendeurs de la royauté. Il se trouva très-embarrassé. Il refusa de donner une réponse définitive et demanda conseil à sa femme. Celle-ci lui conseilla de refuser et il suivit son conseil. Victor-Emmanuel fut très-irrité de ce refus; mais le duc d'Aoste persista. Deux années s'écoulèrent. Après que la candidature du prince de Hohenzollern eut échoué, l'Espagne choisit encore le duc d'Aoste pour roi. Une députation, composée des plus nobles citoyens de l'Espagne, fut envoyée à Florence pour offrir la couronne au duc qui, cette fois, accepta. Le modeste et spirituel discours qu'il prononça à cette occasion ravit ses nouveaux sujets. D'ailleurs l'Espagne se convaincra bientôt que son souverain est un homme éminemment distingué.

Le roi d'Espagne est né en 1845. Il suivit d'abord la carrière des armes. Il s'y distingua fort et parvint bientôt au grade de brigadier-général. Il servit ensuite dans la marine. Ses aptitudes et ses talents lui valurent le titre de vice-amiral. En 1867, il épousa la princesse della Cisterna, la plus riche héritière de l'Italie. Le duc d'Aoste a deux enfants, dont l'un n'a que deux ou trois mois. Par une curieuse coïncidence, son héritier porte le nom de Emmanuel Philibert, le même nom que portait ce prince de Savoie qui fit remporter à l'Espagne une si grande victoire sur la France.

Les Espagnols s'attachent certainement à leur roi et à leur reine. Ce sont d'ailleurs deux personnes remplies de brillantes qualités. En Italie, le duc d'Aoste et son épouse étaient les membres les plus populaires de la famille royale. Les nouveaux couronnés ont bien inauguré leur règne en renvoyant en Italie tous leurs compatriotes qui les avaient accompagnés jusqu'en Espagne. Ceci plaira beaucoup aux Espagnols, jaloux comme l'on sait des faveurs que tout étranger pourrait recevoir chez eux.

A. C.

## On lit dans le Pays:

St. Hyacinthe, 27 jan.—M. François Langelier, avocat et professeur à l'Université Laval, se présentera pour la chambre locale, dans le comté de Bagot, aux prochaines élections. La chose est certaine, et M. Gendron, le député actuel en est informé. Il y a lieu de croire que M. Gendron ne fera pas d'opposition à un jeune homme aussi universellement reconnu pour être doué de talents très-remarquables. M. Langelier est un enfant du comté; il y est très-populaire.

Le Pays de Mardi matin disait que cette nouvelle était fausse.

Vendredi, une pétition signée par 4,000 citoyens parlant la langue anglaise, de la cité de Montreal, a été présentée à Lord Lisgar, à Ottawa, par M. Ryan, M. P. P. de Montréal, priant Sa Majesté d'user de son influence pour restaurer Sa Sainteté Pie IX, dans le patrimoine de Saint-Pierre.

Son Excellence a promis qu'il ferait parvenir cette pétition à Sa Majesté.



LE DUC D'AOSTE, ROI D'ESPAGNE.



LA DUCHESSE D'AOSTE.

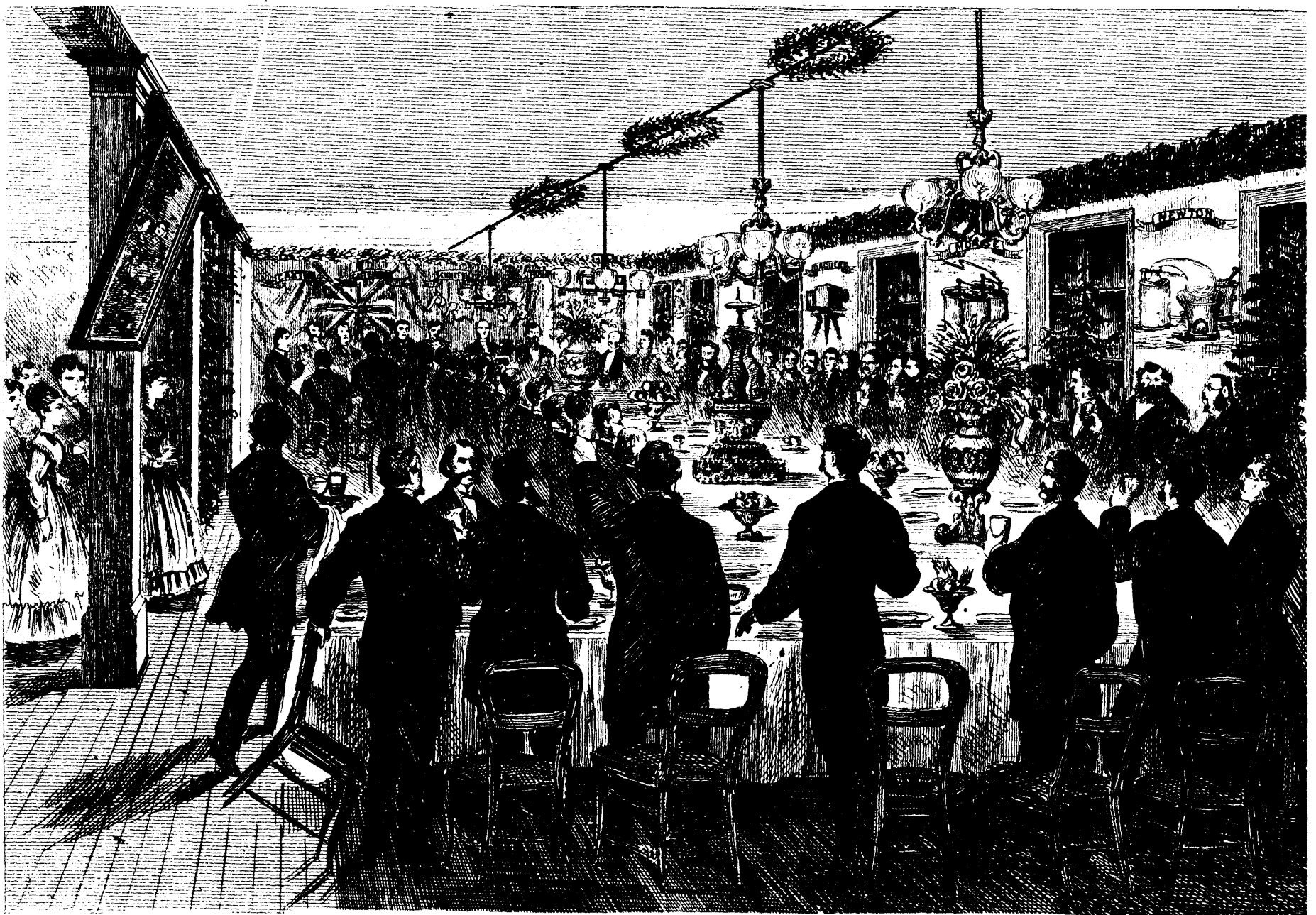


LES SALLES DU PALAIS DE VERSAILLES ÉRIGÉES EN HOPITAUX.

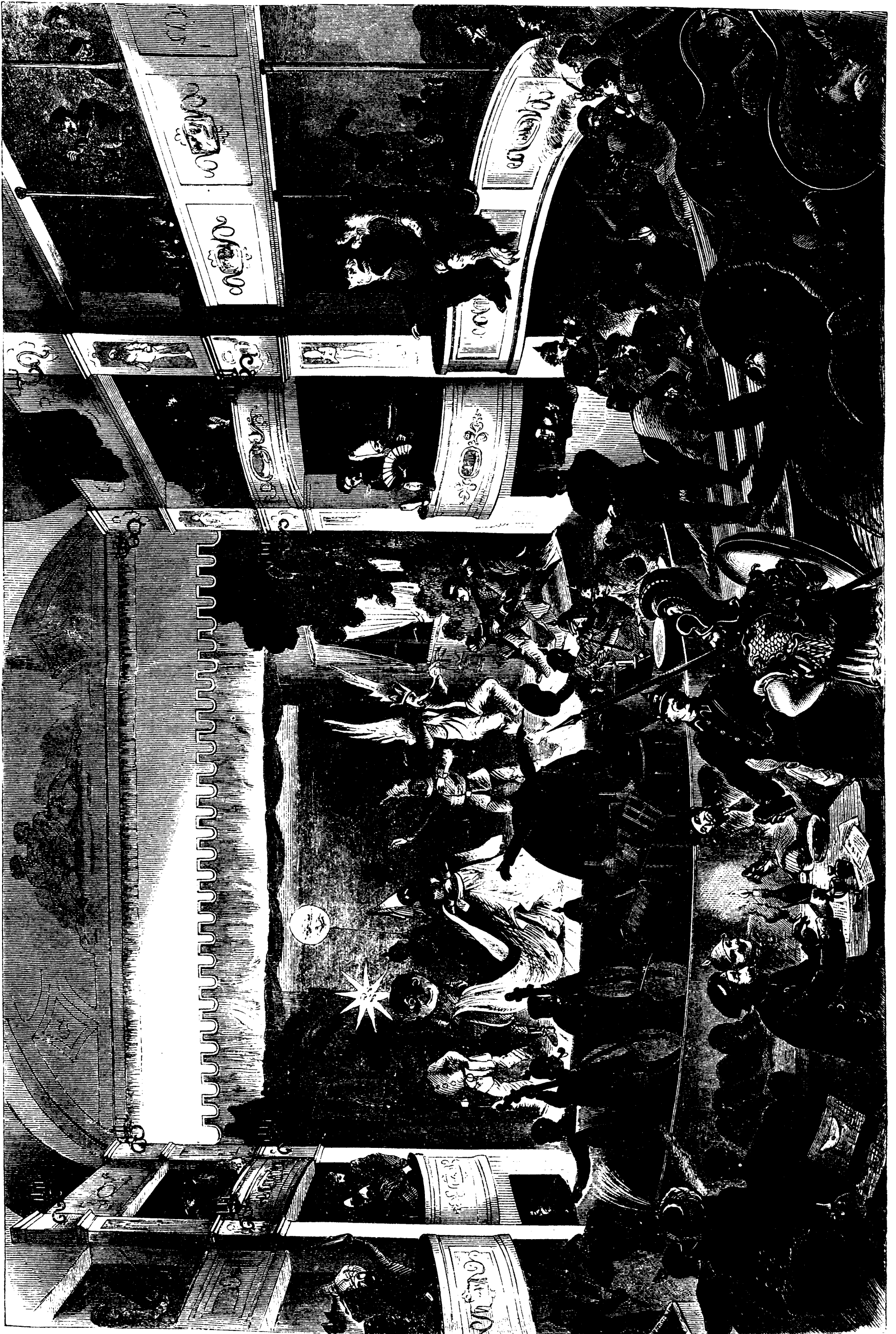




L'ISLE AUX NOIX, RIVIERE RICHELIEU. D'APRÈS UN CROQUIS DE W. O. CARLISLE.

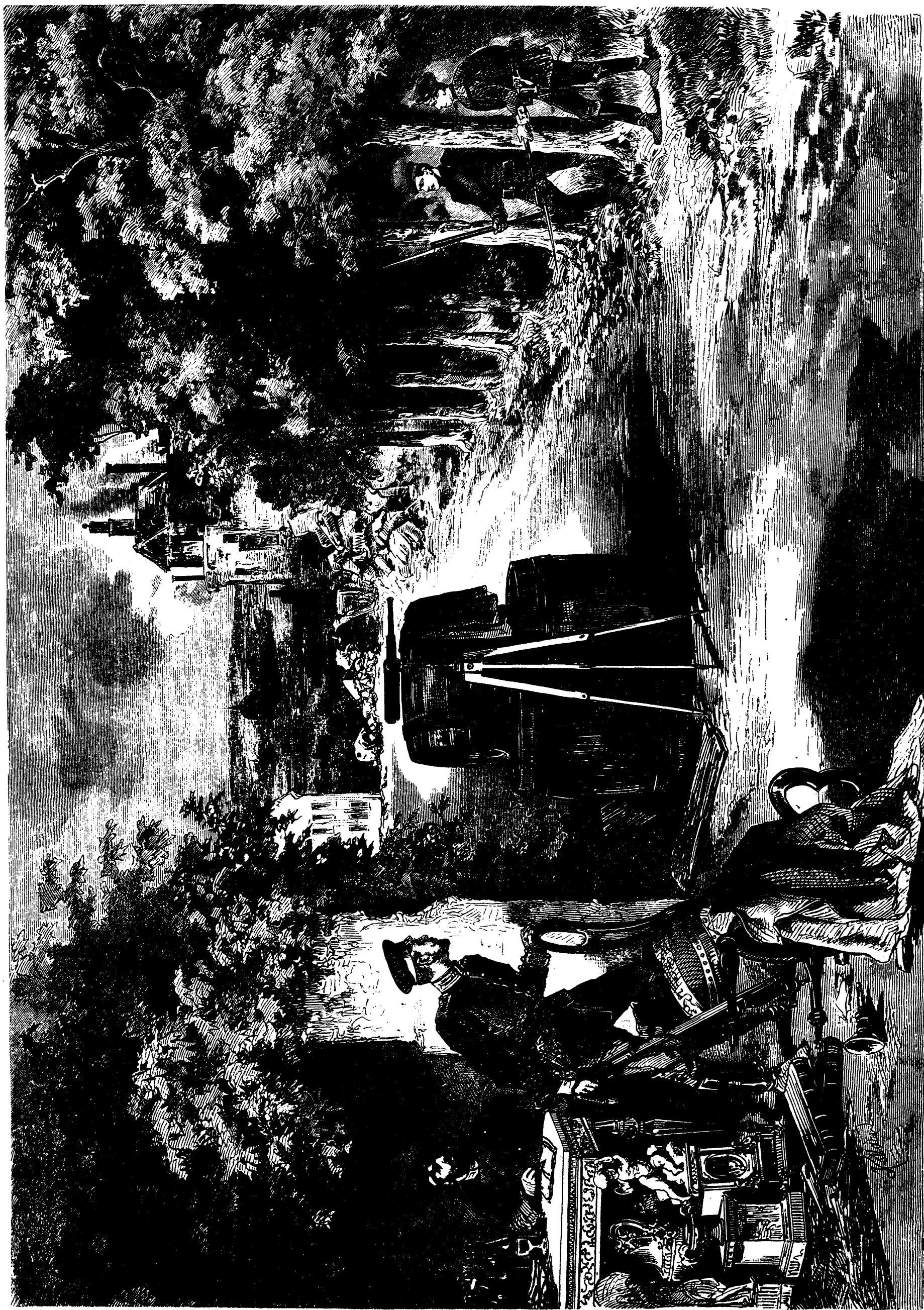


BANQUET DONNÉ AUX EMPLOYÉS DU NEWS ET DE L'OPINION PUBLIQUE, DANS LA SALLE DES ARTISTES.—VOIR PAGE 45 DE NOTRE DERNIER NUMÉRO.



A METZ: LE THEATRE DEvenu CASERNE.





UN AVANT-POSTE D'OBSERVATION A ST. CLOUD.

## L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 2 FEVRIER, 1871.

## LES SŒURS DE LA PROVIDENCE.

Voilà de saintes femmes qui font peu parler d'elles, mais qui font beaucoup plus de bien que grand nombre des prétendus grands de la terre dont la presse vante les exploits politiques ou militaires. Les pauvres, les vieillards abandonnés, les malades indigents, les infirmes délaissés, tout ce monde qui occupe si peu de place dans nos lois et dans nos préoccupations, reçoit secours et assistance efficace de femmes vouées exclusivement à cet apostolat sublime. Elles ont dit adieu au monde, elles ont renoncé aux mille avantages, aux mille bonheurs que leur promettaient la fortune, la beauté et la famille pour s'enfermer dans les hospices, mendier pour ceux qui n'ont rien, soigner et traiter ceux qu'abandonne la société.

Nos bonnes Sœurs de la Providence, si bien connues et si bien appréciées à Montréal, viennent de couronner leur œuvre de dévouement par la publication d'un ouvrage qu'on ne saurait trop louer et intitulé :

"*Traité élémentaire de matière médicale et Guide pratique des Sœurs de Charité de l'Asile de la Providence*, publié sous le patronage des professeurs de la faculté de médecine de l'Université Victoria, de Montréal. Seconde édition, Montréal, Eusèbe Senécal, Imprimeur-Éditeur, 1870. Pages 1186."

C'est une œuvre considérable et qui a dû coûter un travail énorme. Mais qui l'a fait? On ne le saura jamais. Une ou deux religieuses y ont consacré un temps et un travail qui les tuera peut-être. Elles ne tiennent pas à la paternité de l'œuvre : cette vanité ne les touche guères. Elles attendent leur récompense de plus haut. Elles mettent tout sur le compte de la Communauté. Elles ne tiennent qu'à une chose : l'honneur de leur maison, c'est-à-dire, le bien fait, le service rendu à l'humanité souffrante. Une préface, écrite dans des termes d'une simplicité touchante, d'une modestie vraiment chrétienne, explique le but du livre, dédié à Sa Grandeur Mgr. Bourget. En voici quelques lignes :

"Ce que nous nous proposons par la publication de ce livre, c'est de mettre la Sœur de Charité en état de remplir, d'une manière plus parfaite, le but qu'elle s'est proposé en se consacrant à Dieu. Spécialement occupée du service des malades, ayant tous les jours à donner ses soins aux malades, à remplir les prescriptions des médecins, il est absolument nécessaire qu'elle possède une connaissance suffisante des remèdes, de leurs différents noms, de leur action et de leur dose ; il faut qu'elle connaisse les caractères principaux qui appartiennent aux diverses maladies, inflammatoires, nerveuses, etc., ainsi que les soins généraux qui conviennent à ces différents cas. Comme il est impossible qu'elle puisse parcourir les nombreux ouvrages qui traitent sur tous ces sujets, nous avons cru devoir faire un résumé de ce qu'il y a de plus important, de plus pratique, et le réunir dans un second volume, afin de lui donner la plus grande facilité de se mettre au fait de ce qui lui est nécessaire de savoir, pour seconder avec intelligence les efforts des médecins, ou en leur absence donner elle-même, dans les cas urgents, les premiers soins aux malades. Voilà notre but. Mais nous serions doublement heureuses, si cet ouvrage avait assez de mérite pour faire sentir son influence dans un cercle plus étendu."

Avec un tel passe-port, le livre devra arriver partout. Voici quelques données nécessaires à ceux qui devront en très-grand nombre se procurer ce Traité :

"Les souscripteurs sont priés de réclamer le livre au commencement du mois prochain à l'Asile de la Providence, en envoyant leur souscription, si elle n'a pas déjà été acquittée. Inutile d'ajouter que les Sœurs de la Providence ne pourront pas se charger des frais de postes. Les messieurs du clergé souscripteurs dans l'Archidiocèse de Québec devront se le procurer en s'adressant à M. Bolduc, à l'Archevêché, et ceux du diocèse de Montréal, au Révérend Monsieur Dufresne de l'Évêché. Quant aux Messieurs séculiers souscripteurs de Québec, ils pourront se le procurer chez M. Crémazie, libraire au lieu."

Le prix du volume pour les non-souscripteurs sera de \$5.00.

De l'avis des hommes les plus compétents, c'est une des meilleures compilations faites sur le sujet et qui devra trouver sa place non seulement dans les Hôpitaux mais encore dans les bibliothèques de tous les médecins. Le haut patronage des savants Professeurs de l'Université Victoria est en outre une garantie qui assurera le rapide écoulement du livre.

J. A. MOUSSEAU.

## A TRAVERS LE "TIMES"

Le *Times* de Londres est le baromètre de l'opinion publique en Angleterre. Il est extrêmement curieux de consulter les étonnantes variations de ce baromètre pour voir par quels anxiétés poignantes passe le peuple anglais depuis que l'écrasement possible de la France menace d'entraîner l'Angleterre dans le gouffre de la guerre ou de la réduire à l'état de puissance de cinquième ordre. Pour nous, la question a plus qu'un intérêt de curiosité. Notre position est incontestablement liée au prestige de la métropole, et du jour où celle-ci descend, après la

France, notre avenir est nécessairement menacé. On saisira donc avec intérêt quelques traits de la nouvelle physiologie anglaise photographiée par son fidèle miroir.

Le Jupiter Tonnant de la presse anglaise se lamente avec des apparences de sincérité touchante sur la facilité avec laquelle les traités modernes sont déchirés. Il oublie naturellement de mentionner tous ceux que l'Angleterre a violés elle-même ou laissés violer par d'autres dans un pur intérêt d'égoïsme national. Le traité de 1867, garantissant la neutralité du Luxembourg ; celui de 1856, que la Russie vient de déclarer éteint dans ses parties essentielles quant à elle, voilà surtout les grandes conventions internationales dont la violation inquiéterait et humilierait tant l'Angleterre. Les larmes de crocodile du *Times* nous émeuvent peu. Mais la conclusion de son article met à nu une des plaies de l'époque, qu'il ne paraît pas assez comprendre.

L'Europe, dit-il de son ton le plus solennel, a été un camp armé depuis 1852. Peut-on raisonnablement penser qu'il n'en sera plus ainsi après la fin de la présente guerre? S'il est au monde quelqu'un dont nous pouvons répondre, c'est bien évidemment de nous, et pourtant le fond de la pensée de tout Anglais n'est-il pas que nous devons armer? Si telles sont nos dispositions, quelles doivent donc être celles des peuples qui ne possèdent pas notre sécurité d'insulaires? Ne nous semble-t-il pas que la fin sera comme les débuts et même pire?—Il n'y a plus de secours, de remèdes possibles, si la société européenne doit continuer à avoir pour base le principe si dissolvant de *chacun pour soi contre tous*, et la conscience de cette vérité si triste doit nous engager à nous arrêter sur le bord de l'abîme et nous empêcher de dédaigner le seul moyen de n'y point tomber,—le développement de l'union internationale, la protection mutuelle de peuple à peuple.

Pauvre *Times*! Il est non-seulement le fidèle reflet du sentiment anglais ; il est encore bien plus le digne enfant du siècle. Il a juste assez d'intelligence pour voir les malheurs quand ils sont à la veille de frapper son pays. Mais il est trop sceptique, trop dénué de tout sentiment religieux pour tomber sur les bons remèdes, les bons et seuls moyens de salut.

Après avoir, pendant trente ans, ameuté toute l'opinion européenne contre le roi de Naples et le Pape par le mensonge et la calomnie ; après avoir été la principale cause de la chute de ces souverains et du vol de leurs Etats, au mépris de tous les principes, de tous les traités, du droit international, le *Times* croit que la perversion s'arrêtera avec respect au pied de la grande Isle et qu'Albion échappera à la maladie qu'elle a répandue ailleurs elle-même! Il croit, ce naïf sceptique aveuglé, que la Russie et la Prusse auront plus d'égards pour l'Angleterre que celle-ci en a eu pour les autres peuples! Et il propose sérieusement son petit boniment : *l'union internationale, le support international*. Sur quelles bases? On n'a jamais pu savoir et le *Times* moins que tout autre. Il n'a pas même l'air, dans sa superbe, de soupçonner l'existence du seul remède aux maux dont il se plaint : résurrection du sentiment religieux, réveil de l'esprit catholique. Et voilà pourquoi le *Times* se répètera dans cinquante ans, si l'Europe n'a pas voulu se sauver en redevenant catholique.

Une autre préoccupation du journal anglais, c'est l'obstination de la France à ne pas vouloir la paix tant que l'ennemi sera sur le territoire. L'Angleterre est, sans aucun doute, intéressée à une paix immédiate, qui laisserait bien la France épuisée, mais non ruinée. Bien des Français, dont le patriotisme ne peut être soupçonné, veulent néanmoins de cette paix, parce qu'ils considèrent leur patrie incapable de continuer la lutte sans un extrême danger : Frédéric Gaillardet, le remarquable correspondant du *Courrier des Etats-Unis*, est de ce nombre. Les partisans de la guerre à outrance assurent que la Prusse s'épuise par la prolongation de la guerre et rendra bientôt possible le succès des Français. Ce n'est point là l'avis du *Times*, toujours si bien renseigné sur tous les faits du duel gigantesque que se livrent la France et la Prusse. Il affirme, sur la foi de correspondants jugés très-bien informés et très véridiques, que l'armée d'invasion reçoit des renforts de troupes par milliers et milliers et des approvisionnements énormes. Un messenger de la Reine, le capitaine Haworth, n'a pu se rendre de Bruxelles à Versailles qu'en cinq jours ; toutes les voies et tous les trains étaient monopolisés pour le transport des hommes et des provisions envoyés de la Prusse. La condition de toutes les armées du roi Guillaume en France est aussi donnée comme fort bonne : les soldats sont au milieu de l'abondance et leur moral est excellent. Le *Times*, appuyé de ces faits, donne aux Français, ou plutôt aux Parisiens le conseil de demander la paix. Ils ont assez fait pour relever l'honneur du nom français depuis Sedan et Metz, et ne sont pas tenus à plus d'héroïsme que les

défenseurs de Strasbourg, Thionville, Mézières, Orléans, Amiens et Rouen.

La profondeur de leur désespoir se comprend et l'émeut : mais ils doivent l'étouffer et reculer devant les horreurs d'une défense qui ne fera que multiplier les ruines.

C'est l'opinion du *Times* ; nous demandons humblement la liberté de dire que ce n'est pas la nôtre. Il est difficile, si non impossible au gouvernement de la Défense Nationale de ne pas persister dans la résistance. Aucune nation ne veut ou ne peut prêter secours à la France : l'Autriche n'a pas oublié Solferino, Magenta, ni même Sadowa, que Napoléon eût pu empêcher ; l'Angleterre est impuissante, et la Russie enchantée de voir courir au désastre la seule Puissance capable de faire exécuter le Traité de 1856, si fatal à son ambition. Aucun Etat fort ne peut donc peser sur la Prusse pour en obtenir des conditions favorables à la France ; aucun Etat fort ne peut donc intervenir et dire à la Prusse : il faut des conditions raisonnables aux Français, ou je mets ma vaillante épée dans la balance. Guillaume, Bismark et Moltke, comptant sur cet isolement, ne veulent de la paix qu'avec des termes qui morcellent la France, ruinent sa marine, l'engloutissent dans les dettes et la tiennent pauvre, faible, ouverte, sans influence pendant peut-être un siècle.

Quand un pays à qui l'on veut ainsi tout arracher s'appelle la France, il ne peut accepter un tel déshonneur et doit préférer la mort à une telle vie. Voilà ce que veut et ce que pense le peuple français et il a raison. En continuant la guerre sans fléchir, il peut rencontrer deux éventualités qui tourneront les cartes en sa faveur : quelque grande puissance, effrayée de l'ambition de la Prusse ou de la Russie, interviendra dans un moment où la Prusse fatiguée pourra plus facilement être refoulée. La moindre complication européenne sauvera peut-être la France. En second lieu, une plus longue durée de la lutte lui donnera le temps d'armer toute la nation : il est avéré qu'elle peut encore mettre deux millions d'hommes sous les armes. Ce sont des hypothèses, c'est vrai, mais des hypothèses qui, vu l'état incertain de l'Europe, peuvent demain se changer en réalités. A tout événement, ces hypothèses et ces espérances sont mille fois préférables à l'état certain d'abaissement dans lequel la Prusse jetterait la France par une paix conclue dans les conjonctures actuelles.

De bonnes notes pour le *Times*. On s'en souvient, au six janvier, on prêtait au Gouvernement Provisoire et à M. Jules Favre l'intention de ne point faire représenter la France à la Conférence de Londres, maintenant ouverte, pour y réviser le Traité de Paris. Le *Times* a fortement combattu cette décision de Jules Favre et Gambetta : La question a aujourd'hui peu d'opportunité ; les dernières dépêches du cable annoncent en effet que Jules Favre, disposé désormais à assister à cette conférence, en est empêché par Guillaume, qui lui refuse un sauf-conduit pour traverser les lignes prussiennes. Mais ce qui est encore plein d'opportunité et à peine connu, ce sont les belles paroles du grand journal pour triompher du refus de Jules Favre.

"De plus, dit le *Times*, nous désirons vivement, dans l'intérêt de la France, et du rôle qu'elle doit encore jouer plus tard dans la politique européenne, que sa place ne soit pas laissée vide dans la prochaine conférence. Nous ne croyons pas, et nous espérons que personne ne croit,—que l'influence de la France doit être annihilée. L'Europe ne pourrait tomber sous le coup d'un plus grand malheur ; mais, heureusement, il n'y a pas de danger qu'un tel malheur arrive. Dans quelques années, nous avons même écrit dans quelques mois, aussitôt après que la paix sera faite, la France sera encore une grande Puissance, faible et épuisée pour quelque temps, c'est vrai ; mais elle n'en sera pas moins une Puissance grande dans ses vues, son influence et sa capacité de futurs efforts. Quand ce temps viendra, on s'apercevra que ça a été un grand avantage pour le monde entier que la France n'ait pas été, durant ses malheurs temporaires, écartée des conseils de l'Europe."

Quels qu'aient été les motifs qui les ont dictées, ce sont là de belles et nobles paroles, et pour que le *Times* les livre à son immense publicité, il faut que l'opinion anglaise soit très favorable à la France et fort montée contre la Prusse. Nous ne méprisons pas ces gages de sympathie aujourd'hui purement platonique. Il faut du courage pour parler ainsi en Angleterre. Il y a alliance entre les familles royales de l'Angleterre et de la Prusse, et la presse allemande vilipende unanimement les anglais pour leur nouvelle amitié vis-à-vis les Français.

Il y a dans ces remarques du *Times* tout l'indice d'un nouveau courant populaire dans le sens français. D'un jour à l'autre une intervention armée peut s'en



suivre. Quoique l'on en dise, l'Angleterre est encore forte, forte par son or, par sa marine, et par le courage et le patriotisme de sa vigoureuse et belle population.

Elle reconnaît, non-seulement par le *Times*, mais par presque tous ses journaux importants, que la France, une France grande et puissante, est nécessaire à l'Europe et au monde. On peut en inférer, sans forcer les choses, qu'elle se jettera dans la mêlée du moment qu'il y aura péril en la demeure, danger pour l'existence nationale du peuple français.

Le bon roi Guillaume, qui s'appelle maintenant le grand empereur d'Allemagne, ne se refuse aucun luxe, même en fait de presse. Il fait publier à Versailles un *Moniteur* quelconque, en français, et dans les intérêts de la Prusse, cela va sans dire. Le *Times* appelle ça un prussien habillé en français. Ce prussien n'est pas du tout aimable pour l'Angleterre, qu'il traite de "peuple de boutiquiers." Dans un récent article, le "*Moniteur*" prussien ne se gêne pas du tout pour dire ce que les allemands pensent de l'Angleterre. C'est très-long et délayé dans un grand nombre de mots, qui peuvent se résumer très-clairement dans deux phrases : l'Angleterre est exclusivement adonnée au commerce et aux affaires et elle n'a pas d'armées comparables à celles des nations continentales ; conséquemment, elle doit s'effacer et ne plus songer à jouer un rôle politique sur le Continent.

Le *Times* a relevé le gant et dans un article très-vif, plus vif qu'on en rencontre généralement dans ses colonnes, il revendique la grande influence que l'Angleterre a toujours exercée et veut encore exercer en Europe. Il admet la faiblesse numérique de l'armée anglaise, comparée aux bataillons prussiens, mais il compte sur la marine et la réorganisation de l'armée, déjà commencée, pour maintenir l'influence et le prestige du pays et protéger son honneur et ses intérêts contre n'importe qui et en toutes circonstances.

Continuez, bons Prussiens, c'est comme ça que vous déciderez l'Angleterre à vous tomber sus.

J. A. MOUSSEAU.

#### M. ROLLAND.

Nous avons oublié d'accuser réception de plusieurs nouveaux ouvrages que l'entrepreneur M. Rolland offre en vente. Ce sont : 1o. une géographie de M. Holmes corrigée, revue et augmentée par M. l'abbé Gauthier ; 2o. un almanach de 1871 très-utile et très-intéressant ; 3o. un jeu de cartes qui donne envie de faire une partie de whist seulement à le regarder. Il y a encore ce livre célèbre connu sous le nom de Notre-Dame de Lourdes qui fait partout une si grande sensation. Nous reparlerons de cet ouvrage lorsque nous l'aurons reçu.

#### UN OUVRAGE PRÉCIEUX.

MM. Beauchemin et Valois offrent aux maisons d'éducation et à tous ceux qui veulent apprendre l'anglais un ouvrage remarquable. C'est un *nouveau cours de langue anglaise selon la méthode d'Ollendorf*. Il a été préparé par M. Nantel, maintenant supérieur du Collège de Ste. Thérèse ; il n'est pas étonnant par conséquent qu'il soit bien fait. Il est certainement supérieur à tous les ouvrages du même genre en usage dans nos écoles et nos maisons d'éducation. Rien de plus clair, de plus naturel que la méthode adoptée par M. Nantel pour donner une connaissance exacte et rapide de l'anglais. Inutile d'entrer dans les détails, nous pouvons dire sans crainte que tous ceux qui parcourront cet ouvrage ne voudront pas en avoir d'autre.

Notre jeune compatriote, M. Mazurette, recueille des applaudissements dans toutes les villes des Etats-Unis où il se fait entendre. Les journaux américains parlent de lui dans les termes les plus flatteurs. Le *Westfield News Letter* lui faisait, la semaine dernière, beaucoup d'éloges pour le talent avec lequel il avait rendu "Home, sweet home" avec des variations composées par lui-même.

Le fait est que nos artistes, écrivains, poètes et orateurs n'ont qu'un défaut ; c'est d'être nés en Canada. Partout ailleurs ils feraient fortune.

#### RIVIÈRE ROUGE.

Les volontaires du Nord-Ouest vont nous revenir au printemps prochain. Comme on le sait un grand nombre n'étaient partis que dans l'espérance qu'ils seraient employés au moins pendant deux ans. L'état militaire ne promet pas d'être profitable à la jeunesse canadienne, elle y a trouvé jusqu'à présent peu d'encouragement, elle n'y a pas même rencontré la gloire, faute d'occasion de se battre. On s'enrôle, un beau jour, on part pour la guerre et après quelques mois d'ennui et de misères on est forcé de tout laisser là pour reprendre la charrue, la verge ou la plume. Après avoir sollicité pendant des jours et des semaines une place de caporal, on recommence à parcourir les magasins et les bureaux pour trouver une place de

commis et de clerc. Il faut donc que partout la jeunesse se heurte contre les obstacles et les épreuves de toute sorte, ne sachant que faire de connaissances qui ne la mènent à rien.

L. O. D.

Les officiers et soldats qui, au nombre total de 86, resteront en service au Fort Garry, après le 1er mai prochain, formeront deux compagnies, dont chacune se recrutera dans l'un des deux bataillons de la force actuellement en service à Manitoba. L'engagement ne sera que de six mois, avec pouvoir au gouvernement de l'étendre jusqu'à un an, mais pas plus. L'officier commandant, sera, selon toute probabilité, un major.

Il est question de donner des terres à Manitoba, aux militaires qui font partie du corps qui sera licencié au 1er mai.

Manitoba formera le 10e District militaire de la Confédération.

On propose de mettre en dépôt au Fort Garry, toutes les armes, munitions, etc., qu'il sera possible d'y laisser au retour des soldats, le 1er mai prochain, afin d'avoir dans la nouvelle province un magasin militaire en cas de besoin.

Il est remarquable de noter que les partisans de Riel, durant leur occupation du Fort Garry, ont épargné et laissé en place une quantité d'armes et de munitions de guerre que le Colonel Wolsley y a trouvée à son arrivée dans le fort, et qui sont la propriété de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

La force expéditionnaire de la Rivière-Rouge cessant d'exister au 1er mai 1871, les deux compagnies de dépôt stationnées à Kingston, et celle stationnée à l'Île Sainte-Hélène, seront licenciées.

Rien de décidé, paraît-il, relativement à l'organisation d'une garde pour nos forts et poudrières.

Un Correspondant de *L'Événement* qui paraît fort sur la question des nuances, écrit des choses qui doivent être très agréables à son propriétaire et rédacteur en chef. M. Fabre, lui-même, ne ferait pas mieux. Après avoir parlé des divisions qui pourraient se manifester aux prochaines élections, il ajoute :

"Cependant les trois partis paraissent s'entendre sur un point : c'est qu'il faut faire entrer dans la vie publique des hommes nouveaux, laborieux et instruits. Tout le monde est d'accord sur ce point : Fortifier la représentation. Le clergé surtout à Montréal et à St. Hyacinthe en sent la nécessité, en reconnaît l'urgence. Il se rappelle le mot si juste d'un chef de parti à qui un prélat ayant reproché de n'être pas assez difficile sur la qualité de ses soldats, répondit : que voulez-vous ? Je me bats avec les soldats que vous m'envoyez et je ne suis responsable que de la victoire.

"Il ne serait pas impossible même que, comme après tout il n'y a aucune grande question d'engagée pour le moment dans les élections locales, les trois partis s'entendissent tacitement sur le choix de certains candidats à faire élire. Il n'est pas difficile de trouver des hommes assez religieux pour plaire au *Nouveau Monde*, assez libéraux pour être agréés par le *Pays*, assez nationaux pour rassurer la *Minerve* et ayant cette nuance d'indépendance que cherche *L'Opinion Publique*. Ainsi qu'est-ce qui empêcherait de porter de concert M. Cassidy à Montcalm, M. Jetté à L'Assomption, M. Mousseau à Berthier, M. Alex. Lacoste à Chambly, M. Loranger à Laprairie, M. Coursol ou l'échevin David à Montréal Est, M. Thos. White, de la *Gazette* de Montréal, à Missisquoi, M. Oscar Dunn à Soulanges, M. Dansereau à Verchères... etc.

"Je crois, pour ma part, que pour éviter des luttes inutiles et amener en chambre un groupe d'hommes capables et actifs, on en arrivera à une sorte d'arrangement comme cela ; et quelques-uns des candidats que je viens de nommer passeront. Plusieurs membres importants du parti conservateur et même des ministres sont, dit-on, favorables à cette combinaison. Dans le clergé, on y est généralement très sympathique. Je ne vois pas pourquoi du reste ce que nous voyons au Nord-Ouest, ne se verrait pas ici, c'est-à-dire un rédacteur du *Nouveau Monde* (M. Royal) porté sur la même liste qu'un collaborateur de la *Minerve* (M. Dubuc) et élus en même temps. Si quelqu'un y aperçoit quelque inconvénient, pour la chose publique bien entendu, qu'il le dise.

DUREL."

#### TERRIBLE ACCIDENT.

Samedi dans la nuit une scène lamentable se passait sur la rue Notre-Dame. Un incendie venait d'éclater au No. 262 dont le rez-de-chaussée est habité par Mlle. Paradis et les étages supérieurs par la famille Cairo. Voici comment le *Pays* raconte ce douloureux événement :

"En quelques minutes les habitants du voisinage et quelques passants attirés se réunirent sur le trottoir, en bas de la maison où le feu venait de se déclarer ; un homme, à moitié nu, tenant un jeune enfant dans ses bras, apparut bientôt à la fenêtre du second étage, au milieu d'un nuage de fumée, et après avoir invoqué le secours des spectateurs, lança le pauvre petit être dans l'espace. Trois autres de ses enfants, sa femme et sa nièce furent sauvés de la même façon et recueillis dans les bras des pompiers ; il était sur le point d'être suffoqué par la fumée, lorsqu'un pompier se hissant jusqu'au second étage au moyen d'une échelle, l'enleva dans ses bras, et le déposa sur le trottoir, à moitié évanoui.

"On était parvenu à maîtriser l'incendie, lorsque le bruit se répandit parmi la foule que trois des habitants de la maison étaient encore au troisième étage ; les pompiers s'élançèrent courageusement, au risque d'être étouffés, et trouvèrent en effet, dans les différentes chambres de cet étage, le corps de M. Henry Cairo, frère du propriétaire de la maison, celui d'un jeune enfant de 12 ans, fils de M. Cairo, et celui de la servante, la nommée Eanny Burgess.

"Le pauvre enfant, aussitôt en entendant l'alarme, avait passé à la hâte une paire de pantalons, après avoir cherché en vain une issue pour s'échapper, il était venu, à moitié asphyxié, se blottir sous les couvertures de son lit, où il a été trouvé mort par les pompiers.

"La servante était étendue sans vie au haut de l'escalier, elle mettait déjà le pied sur la première marche, lorsqu'elle a été suffoquée par la fumée.

"Le cadavre de M. H. Cairo a été trouvé près d'une fenêtre, la mort l'a surpris au moment où il faisait un effort désespéré pour ouvrir la croisée.

"Les corps des trois infortunés ont été de suite transportés, suivis par la foule, à l'hôpital-général, où ils ont été déposés à l'amphithéâtre."

Nous recommandons la lecture de cette charmante satire tirée du *National Suisse*.

#### LE ROI GUILLAUME EN SCÈNE.

BISMARCK A JULES FAVRE.

Soyez le bienvenu, cher Monsieur Jules Favre. Vous paraissez fâché ?—Votre chagrin me navre. Remettez-vous, de grâce, et vous asseyez là. Vous plait-il quelque peu du vieux vin que voilà ? Les rôles sont changés depuis notre campagne, C'est nous qui vous offrons ce qui pousse en Champagne... Riez donc !—Je ne suis ni méchant, ni moqueur, Mais franc, tout rond... Je dis ce que j'ai sur le cœur, Et, lorsque sur le cœur j'ai quelque vilénie, Je la dis tout de même, après quoi je la nie ; Je trompe et même ainsi mes Allemands épais... Buvez !—Donc vous venez me demander la paix ? De grand cœur !—Entre nous je n'aime pas la guerre Où l'on ne voit briller que la force vulgaire, Où le canon paraît plein de verve et d'entrain, Tandis que le génie est à l'arrière-train, Et vous ne sauriez croire à quel point je m'ennuie Avec mes généraux bêtes comme la pluie. D'ailleurs je ne suis pas animal carnassier, Bien que je porte ici l'habit de cuirassier... Mais hélas ! c'est le roi, mon maître, qui se pique, Sous son casque pointu, d'être un héros épique... Avec ses favoris en côtelette, il est Déplaisant et, de plus, têtue comme un mulet. On a beau le tenir, il écrit à sa femme Du matin jusqu'au soir quelque plat télégramme Qui fait rire de lui même les Bavares ; Il se gonfle, il se dit déjà le roi des rois, Il pense à restaurer l'empire d'Allemagne, A se faire appeler... comment donc ?—Gillelmagne ?!!— Puis il a ce défaut que sans aucun remords, Après tous nos combats effrayants, quand les morts Gisent par cent milliers dans les plaines pourries, Il met Dieu de moitié dans toutes ces tueries !...— C'est désolant ! Tâchons de le prendre en pitié, Cher Monsieur Jules Favre, et causons d'amitié ! Vous voulez donc la paix ? Pour moi, je vous l'accorde Avec plaisir, A tout péché miséricorde. Mais mon diable de roi, même après ses repas, S'obstine à déclarer que vous n'existez pas. Je lui dis chaque jour : "N'est-il pas temps qu'on parte ? A qui faisons-nous donc la guerre ? A Bonaparte ? C'est donc fini, Monsieur votre frère est battu. Il fume en Allemagne à bouche-que-veux-tu : Son trône vous gênait, vous l'avez voulu prendre, Vous l'avez pris. Va-t-on maintenant le lui rendre. Parce que ce pouvoir que nous avons cassé Est le seul reconnu par nous ? C'est insensé. Laissons dans ses débris cet empire illusoire... Et d'ailleurs, quels que soient les chefs du Provisoire, Ils paraîtraient sans doute à nos esprits têtus Mille fois suffisants... s'ils nous avaient battus..." Bah ! j'ai beau répéter mainte phrase pareille A ce crâne de bronze ; il fait la sourde oreille. Quand il boit du Champagne, on ne peut le tenir : Il commence des toasts qu'il ne sait pas finir... Il n'entend rien.—Enfin, à force de prières, J'ai conquis le plaisir de vous voir à Ferrières. Mais, bien que nous fassions ensemble un premier pas, Vous êtes un monsieur que je ne connais pas... Et je dois avec vous, en termes fort honnêtes, Faire un traité de paix, sans savoir qui vous êtes. Or, avant de traiter, je ne demande rien Que Strasbourg, Toul, Verdun, le Mont Valérien, Afin que nous puissions pendant cet armistice, Incendier Paris s'il nous plaît. C'est justice. Je ne veux rien de plus. Je suis tout franc, tout rond. Mais quoi, mon cher baron.—Si je vous dis baron, C'est que l'homme commence au baron dans ma Prusse—Quelle mouche vous pique, ou plutôt quelle puce ? Je suis fort modéré. Le bon peuple allemand Vous battit, comme dit Guillot, totalement... Donc il doit contre vous prendre des garanties. Quand un homme aux échecs a gagné vingt parties, Afin que le vaincu puisse vaincre à son tour, Il lui dit : Cher monsieur, je vous rends une tour... Mais nous n'agissons pas de même en Allemagne Quand on y rend des tours, c'est à celui qui gagne. Nous sommes les plus forts, aussi nous vous craignons. Laissez-vous donc un peu détrousser, compagnons ! Outre vos milliards (nous sommes si bons princes) Nous ne vous ravirons que deux ou trois provinces. Hein ?... Non ?... Vous vous levez, prenant votre chapeau. Vraiment, c'est mal à vous. Craignez pour votre peau, Nous allons entasser cadavre sur cadavre Par votre faute, hélas ! cher monsieur Jules Favre. Puisque vous repoussez mes projets trop humains, Advienne que pourra, je m'en lave les mains... Nous lancerons sur vous, foule incerte et pécore, Des boulets, des obus, des bombes, pis encore : Vingt dépêches du maître à sa femme Augusta Où vous lirez ceci : "Notre Fritz était là."

(Signé) MARC MONNIER.

ÉTRANGE.—Le 1er janvier, un nommé Pratte, de Stucly, emprunta à son père, qui demeure à six milles de chez lui un piège pour prendre un animal quelconque qui venait dérober ses volailles. Il le tendit le soir même, et le lendemain le piège avait disparu. Pendant les trois jours suivants, il n'en eut pas de nouvelles, mais le cinq, à minuit, le maître d'un moulin, étant sorti, entendit dans les airs un bruit de chaînes, il entra précipitamment. A quatre heures, en passant, il entendit ces mêmes bruits et vit voler devant le moulin un animal qui lui parut d'une forme et d'une dimension étonnantes. Il entra aussitôt au moulin en disant qu'il avait vu le diable. Vers cinq heures, un des frères de Pratte, qui arrivait chez son père, entendit lui aussi le même vacarme. Sans prendre le temps d'examiner ce que ce pouvait être, il courut dire à son père que le diable était à la grange. Le père s'armant du tisonnier, s'avança avec précaution et non sans faire un grand signe de croix, vers le prétendu échappé de l'effeur, et il tapa si bien dessus qu'il finit par l'assommer. Ce diable n'était rien autre chose qu'un énorme hibou de savanes. Et que le père Pratte trouva de plus surprenant fut de voir la patte de ce hibou le piège qu'il avait prêté à son fils quatre jours auparavant.





VARIETES.

Un bouffon avait un livre où il écrivait toutes les fautes que faisaient les personnes les plus considérables de son temps.

Il y avait un homme à Messine qui avait épousé cinq femmes, dont il fut accusé, pris et mené à la justice, où sans attendre les tourments il confessa la vérité.

Un vice non puni S'accroît à l'infini.

Une personne de la première qualité disputant avec un peu d'aigreur contre Benserade, on apporta à cette personne le bonnet cardinal.



MARCHAND-TAILLEUR 35-RUE ST. LAURENT-35 ET 10-RUE ST. JOSEPH-10

Venez et Voyez.

2-1-h



AVIS AUX CONSTRUCTEURS DE VAISSEAUX.

Des Soumissions Cachetées, adressées au soussigné, seront reçues à ce bureau jusqu'à Samedi, le 4 Février prochain.

On peut voir les plans et spécifications à ce bureau, le et après le 20 courant.

Les Soumissions doivent être envoyées séparément en double respectivement Bateau à Vapeur pour Rainy Lake, et Bateau à Vapeur pour le Lake of the Woods.

Les signatures de deux personnes solvables, résidant dans la Puissance, et qui voudront se porter garants pour la due exécution du contrat, devront être apposées à chaque Soumission.

Le Département ne s'oblige pas à accepter la plus basse ou aucune des Soumissions.

Par ordre.

P. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, le 12 janvier 1871.

THOMAS MUSSEN.

Marchand en Gros et en Détail de SOIERIES et POPELINES IRLANDAISES, GANTS D'ALEXANDRE, et autres Fabricants de renom.

TAPIS ET PRELATS DE CHOIX, De Velours, Bruxelles ou Tapestry.

ORNEMENTS D'EGLISES, Tentures pour Salons, Franges en Soie, etc.,

257 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL. 4 mai 1870.



DÉPARTEMENT DES DOUANES.

Ottawa, 16 Décembre, 1870.

L'ESCOMPTE AUTORISE sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 10 pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE, Commissaire des Douanes.

L'avis ci-dessus est le seul qui devra paraître dans les journaux autorisés à le publier.

LEGGO & Cie.,

LEGGOTYPISTES, ELECTROTYPISTES, STEREOTYPISTES, GRAVEURS, CHROMO ET PHOTO-LITHOGRAPHES, PHOTOGRAPHES ET IMPRIMEURS.

Bureau : No. 1, Côte de la Place d'Armes, Ateliers : No. 319, Rue St. Antoine, MONTREAL.

On exécute dans un style vraiment supérieur, les Cartes Géographiques, Livres, Gravures, Cartes d'Affaires, Mémoires, Livres de Commerce de toutes descriptions, à des prix très modiques.

SI VOUS AVEZ LA TOUX, ESSAYEZ

Le Sirop de Gomme d'Épinette Rouge de Gray. Le Sirop de Gomme d'Épinette Rouge de Gray. Le Sirop de Gomme d'Épinette Rouge de Gray. Le Sirop de Gomme d'Épinette Rouge de Gray.

Un vendre chez MM. Devins et Bolton, E. Muir, Tate et Covernton, J. Goulden, J. Birks, Drs. Desjardins et Ambrose, rue St. Laurent. Et chez le préparateur HENRY R. GRAY, Pharmacien, 144, Rue St. Laurent.

GRANDE VENTE DE HARDES FAITES.

650 PARDESSUS, 400 PEA JACKETS, 1,000 PAIRES PANTALONS, 800 VESTES, 800 CHEMISES CASIMIR, 1,000 PAIRES CALEÇONS, Etc., Etc., Etc.

Aussi une grande variété de Draps de Castor et Pilot, Draps Français et Anglais, Tweed et Casimir. A 20 pour cent au-dessous de la valeur ordinaire. REGIS DEZIEL, 131, Rue St. Joseph.

USINES A MÉTAUX DE LA PUISSANCE.

ÉTABLIE 1828. CHARLES GARTH ET CIE., PLOMBIERS, OUVRIERS EN APPAREILS A VAPEUR ET A GAZ, FONDEURS DE LAITON, FINISSEURS, CHAUDRONNIERS ET MACHINISTES, ETC., ETC.

L'ALMANACH AGRICOLE, COMMERCIAL ET HISTORIQUE

DE J. B. ROLLAND ET FILS POUR 1871. C'est l'Almanach le plus complet, et il contient une foule de renseignements utiles.

NOUVEAUTÉ! CARTES JACQUES-CARTIER.

Nous venons de recevoir un grand assortiment de Cartes à Jouer avec le portrait de Jacques-Cartier sur le dos, de différentes qualités, soit de \$1.20, \$1.75, \$2 et \$3 la douzaine.

NOTRE-DAME DE LOURDES. Ouvrage honoré d'un bref spécial adressé à l'auteur par Sa Sainteté le Pape Pie IX.

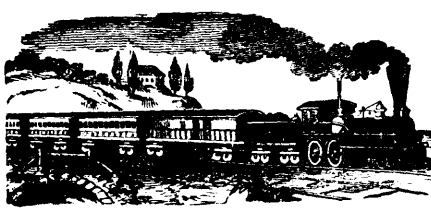
NOUVEAU MARCHAND-TAILLEUR, NO. 208, rue Notre-Dame, en haut chez MM. BARRET et PRICE.

de toutes sortes et des goûts les plus nouveaux. Il est prêt à exécuter avec ponctualité toute commande que l'on voudra bien lui confier à des prix très modérés.

AVIS IMPORTANT.

A cause de l'accroissement rapide de nos ventes, nous avons loué et arrangé le magasin, No. 282 et 284 Rue Notre-Dame.

A MM. S. B. Scott & Co. MM.—Nous soussignés Sœurs de Charité, certifions avec plaisir, qu'après un essai de dix années, nous avons trouvé les moulins à Condre de Wheeler & Wilson, supérieurs sous tous les rapports à tous autres Moulins qu'on emploie dans notre établissement.



Compagnie du Chemin de Fer le Grand Tronc du Canada.

SERVICE AMÉLIORÉ DES TRAINS. POUR L'HIVER DE 1870-71. AUGMENTATION DE VITESSE.

Nouveaux Chars pour tous les Trains Express.

Les Trains partiront maintenant de Montréal comme suit:

ALLANT A L'OUEST. Trains de la Malle pour Toronto et les stations intermédiaires. 8.00 A.M.

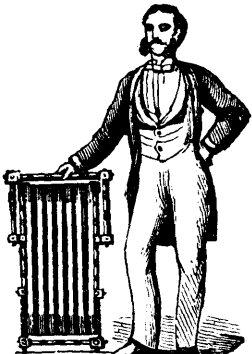
ALLANT AU SUD ET A L'EST.

Train d'accommodement pour Island Pond et les stations intermédiaires. 7.10 A.M.

Il y aura des Chars Dortoirs à tous les trains de nuit. Le bagage sera étiqueté pour tout le trajet.

Les steamers "CARLOTTA" ou "CHASE" laisseront Portland pour Halifax N. E., tous les Mercredis et Samedis après-midi, à 4.00 heures p.m.

On pourra acheter des billets aux principales stations de la compagnie. Pour plus amples informations et l'heure du départ et de l'arrivée de tous les Trains aux stations intermédiaires et au terminus du chemin, s'adresser au Bureau où l'on vend des billets, à la station Bonaventure ou au Bureau No. 39, Grand'Rue St. Jacques.



DÉPOT de la CÉLÈBRE CHAISE HAMAC, CANAPÉ, PLIANT et FAUTEUIL, combinée EN UNE SEULE.

Au Bureau du DOMINION DYE WORKS, 301, rue Notre-Dame, Montréal.

DÉFENSE DE PARIS.

MONTREAL MENACÉ PAR LES GRANDS FROIDS DE L'HIVER.

Afin de se défendre contre les grands froids de l'hiver qui nous menacent depuis quelques jours, laissez vos ordres pour faire monter vos Poêles, vos Tuyaux et vos Fournaises chez

GEORGE YON, FERBLANTIER ET PLOMBIER. No. 241, — RUE ST. LAURENT, — No. 241.

Vous trouverez aussi à son Magasin un grand assortiment de Tuyaux de Poêles Soudés, Saux à Charbon, Chaudières à cendres et toutes sortes de Ferblanteries pour l'usage de la maison.

JAMES FYFE, FABRICANT DE BALANCES.

A remporté à l'Exposition de 1868, tenue à Montréal, une MÉDAILLE D'ARGENT de Premier Prix et Diplomat, à toujours en main un assortiment complet de BALANCES de toutes espèces.

LA POUDRE ALLEMANDE

Est devenue nécessaire à toutes les familles. L'espoir connu sous le nom de Cook's Friend Baking Powder ne peut être surpassé pour sa pureté et son excellence, et donne satisfaction générale.



CHACUN PAQUET est revêtu d'une ÉTIQUETTE. PORTANT cette MARQUE.

Sans laquelle le paquet n'est pas garanti. 1-48-1

NOUVEAU MAGASIN D'APOTHECAIRE,

363, RUE STE. CATHERINE. (Près de la rue Amherst.) L. Soussigné offre en vente un assortiment complet de Drogueries, produits Chimiques, Parfumeries, Huiles, Bois de Teinture, Médecines, Patentes, Brayers, Éponges, Brosses à Cheveux, Brosses à Ongles, Brosses à Dents, Brosses à Barbe, Eau de Cologne, Sangsues, Savons de Toilette, en grande variété. Aussi un assortiment de Papeteries, Journaux, Timbres-Poste, etc., etc.

Toutes Prescriptions de Médecins seront remplies avec le plus grand soin. JAMES GOULDEN, 21zz

L. P. DUFRESNE,

MARCHAND DE MONTRES EN OR ET EN ARGENT, BIJOUTERIES, ETC., ETC., 88, RUE ST. JOSEPH, MONTREAL. Montres et Bijouteries Réparées et Gravées. 1-1-zz

J. D. NORMANDIN,

RELIEUR, REGLEUR ET MANUFACTURIER DE LIVRES BLANCS. Ouvrages de luxe ainsi qu'ouvrages les plus communs, reliés à des prix très modérés.



NE FAITES USAGE QUE DE L'EMPOIS DE GLENFIELD

Grandement employé dans la BUANDERIE ROYALE D'ANGLETERRE, Et dans celle de SON EXCELLENCE LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL DU CANADA.

"The Canadian Illustrated News"

Journal Hebdomadaire De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements, Publié tous les Samedis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS.

SOUSCRIPTION D'AVANCE..... \$4.00 par an. PAR NUMÉRO..... 10 Centins.

CLUBS.

Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année. Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile.

"L'Opinion Publique"

JOURNAL POLITIQUE ET LITTÉRAIRE Publié tous les Jundis à Montréal, Canada, Par GEORGE E. DESBARATS & Cie.

ABONNEMENT..... \$3.00 par année Aux Etats-Unis..... 3.50 Par numéro..... 7 Centins

Tous ceux qui ne renverront pas le journal seront considérés comme abonnés. On ne recevra pas d'abonnements pour moins de six mois.

Les frais de poste sur les Publications hebdomadaires ne sont que de 5 centins par trois mois, payables d'avance au bureau de poste de l'abonné.

Les journaux qui voudront bien échanger avec nous, ainsi que toutes lettres se rapportant à la rédaction, devront être adressés à l'Opinion Publique ou aux Rédacteurs, No. 1, Côte de la Place d'Armes, Montréal. Toute lettre d'affaires devra être adressée à George E. Desbarats, seul chargé de l'administration du journal.